



RAPPORT ANNUEL 20 18



FILIALE DE





PALMCI est née de la privatisation de la société Palminindustrie dont elle a acquis certaines des Unités Agricoles Intégrées. Les plantations propres de PALMCI s'étendent sur une superficie de 40 000 hectares.

PALMCI achète des régimes auprès d'environ 30 000 planteurs villageois. Les Unités Agricoles de PALMCI sont établies dans la partie Sud de la Côte d'Ivoire, de l'Est à l'Ouest.

Huile de Palme brute

SOMMAIRE

01 /

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mot du Conseil d'Administration
Composition du Conseil d'Administration
Ordre du Jour
Présentation de l'Entreprise

02 /

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE

1.1/ Chiffres clés

1.2/ Faits marquants de l'exercice

1.3/ Situation de la société et de son activité au cours de l'exercice

1.4/ Résultats et situation financière

II- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

III- PERSPECTIVES

IV- EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI

03 /

RAPPORT RSE

04 /

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

Rapport spécial sur les conventions réglementées

05 /

RESUME DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

06 /

TEXTE DES RESOLUTIONS

SUMMARY

01 /

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message from the board of directors
Board of directors
Agenda
Presentation of the company

02 /

MANAGEMENT REPORT OF THE BOARD OF DIRECTORS

I - PRESENTATION OF COMPANY ACTIVITIES

- 1.1/ Main figures
- 1.2/ Highlights of the year
- 1.3/ Situation of the company and its activity during the year
- 1.4/ Results and financial situation

II- RESULT ALLOCATION PROPOSAL

III- PROSPECTS

IV- SHARE PRICE EVOLUTION

03 /

CSR REPORT

04 /

EXTERNAL AUDITORS REPORT

General report
Special reports on regulated agreements

05 /

SUMMARY OF CHAIRMAN REPORT

06 /

TEXT OF RESOLUTIONS



Pépinéristes
d'Ehania



CONSEIL D'ADMINISTRATION



MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Durant les sept dernières années, les cours mondiaux de l'huile de palme brute ont connu une baisse continue, chutant ainsi de près de 45% depuis 2012.

Rien qu'entre 2017 et 2018, cette chute est de 16%, passant de 736 USD/T à 620 USD/T.

La chute des cours de l'huile de palme brute résulte essentiellement de l'augmentation de l'offre, notamment en Indonésie et en Malaisie, de la baisse du prix du baril de pétrole qui rend la transformation de l'huile de palme en biocarburant non compétitive, et du ralentissement de la consommation en Chine et en Inde.

En plus des raisons évoquées ci – dessus, il faut prendre en compte, depuis la fin de l'année 2017, la hausse des droits de douane à l'importation d'huile de palme par l'Inde, liée à sa politique de protection de son industrie nationale d'huile de soja.

Tous ces facteurs ont eu pour conséquence un excès de stock d'huile de palme brute sur le marché mondial, d'où une baisse plus prononcée des cours en 2018.

Cependant, l'Afrique et particulièrement notre zone géographique, reste profondément déficitaire en huile végétale et dépendante des importations.

En Côte d'Ivoire, la production nationale de régimes de palme a connu, de 2017 à 2018, une forte baisse aussi bien au niveau du verger des plantations industrielles que de celui des plantations villageoises, en raison du phénomène agricole naturel du « repos végétatif ».

La production de régimes PI de PALMCI en 2018 est restée quasi constante (- 1%) comparée à celle de



2017, si l'on tient compte de l'impact des pertes de productions liées à l'impraticabilité des routes (- 50 000 T).

De 2017 à 2018, les achats de régimes PV ont connu une baisse de 16%, résultant en grande partie du phénomène agricole naturel du « repos végétatif » mentionné plus haut et d'une concurrence exacerbée au niveau des achats.

En outre, l'insuffisance actuelle de la réglementation de la filière oléagineuse en Côte d'Ivoire permet à certains nouveaux entrants dans la chaîne de valeurs des achats de régimes de palmiers à huile en plantations villageoises de ne pas toujours respecter les règles fixées par l'interprofession. Cette situation entraîne un dysfonctionnement dans l'application des prix fixés par l'ALPH leur conférant ainsi un avantage concurrentiel significatif vis-à-vis de PALMCI, qui, elle reste toujours engagée dans le respect des règles fixées, notamment celles relatives aux retenues légales à opérer auprès des planteurs villageois au titre de leurs contributions aux charges des activités en plantations villageoises.

Ce dysfonctionnement oblige continuellement PALMCI à financer des plans d'actions stratégiques en vue de sécuriser ses approvisionnements en régimes PV, ce qui engendre inévitablement une baisse des marges qui doit être compensée par la politique de réduction des coûts.

Chers actionnaires, la production d'huile de palme

brute de l'exercice 2018 de notre société a été de 255 563 T, soit son plus bas niveau depuis 2011 (hormis 2016). Combinée à une chute des cours (son plus bas niveau depuis 2009), cela a entraîné une baisse de 34 Milliards de FCFA du chiffre d'affaires en 2018, comparativement à 2017, soit une baisse de 25%.

Cette situation a induit une perte de 12,6 milliards FCFA en 2018 contre un bénéfice de 8,7 milliards FCFA en 2017.

En ce qui concerne la situation financière, à la clôture de l'exercice 2018, le fonds de roulement se dégrade de 19,2 milliards FCFA par rapport à la clôture de l'exercice antérieur.

En effet, les ressources durables baissent de 20,6 milliards FCFA en raison de la perte constatée et du remboursement des emprunts, tandis que les investissements nets ont baissé de 1,4 milliard FCFA suite à la politique de rationalisation engagée depuis 2015.

la politique de rationalisation engagée depuis 2015. Le besoin en fonds de roulement (BFR) a connu une baisse de 2,3 milliards F CFA. Il en résulte une situation de trésorerie qui se dégrade de l'ordre de 16,9 milliards F CFA en 2018 par rapport à l'exercice 2017.

Toutefois, chers actionnaires, l'année 2019 nous offre de meilleures perspectives, avec une légère remontée des cours de l'huile de palme brute depuis le début de l'année, ainsi qu'une hausse déjà perceptible de la production de régimes de palmier à huile en PI et des achats en PV. Par ailleurs, la mise en place de l'Autorité de régulation des filières hévéa et palmier à huile, dont l'une des missions est de mettre un terme aux dysfonctionnements de la filière, nous amène à envisager des perspectives plus optimistes quant à l'avenir de la filière.

Je voudrais donc vous dire merci à tous pour votre confiance renouvelée.

Alassane DOUMBIA
Président du Conseil d'Administration



Nos beaux fruits de palmier



MESSAGE FROM THE BOARD OF DIRECTORS

Dear shareholders,

For the last seven years, the world price of crude palm oil (CPO) has continuously fallen to an overall decline of 45%.

From 2017 to 2018, CPO world price declined from 736 USD/T to 620 USD/T, a decrease of 16%.

CPO world price decrease results of the growth in supply, particularly in Indonesia and Malaysia, the decline in the price of a barrel of oil which makes converting palm oil into biofuel uncompetitive, the slowdown in consumption in China and India.

In addition to the reasons mentioned above, since the end of 2017, it is necessary to take into account the increase by India of the import tariffs for palm oil, linked to its protection policy of its national soybean oil industry.

All of these factors have resulted in an excess of CPO

in the world market, resulting in a sharper decline in the price in 2018.

However, Africa and particularly our geographical area, remains deeply deficient in vegetable oil and depend on imports.

In Côte d'Ivoire, the national production of fresh fruit bunches (FFB) has, from 2017 to 2018, experienced a sharp decline both in the orchard of industrial plantations (PI) and that of village plantations (PV), because of the natural agricultural phenomenon of «vegetative rest» and competition.

The production of FFB PI in 2018 remained almost constant (-1%) compared to that of 2017, taking into account the impact of production losses related to the impassability of roads (- 50 000 T).

From 2017 to 2018, Ivorian FFB production has experienced a sharp decline both in the orchard of industrial plantations and in village plantations, because of

the agricultural phenomenon of «vegetative rest».

From 2017 to 2018, PV plan purchases decreased by 16%, largely as a result of the natural agricultural phenomenon of «vegetative rest» mentioned above and exacerbated FFB PV purchasing competition.

The current inadequacy of the regulation of the palm oil sector in Côte d'Ivoire allows certain new entrants in the value chain of purchases of PV FFB purchases to not always comply with the rules laid down by the ALPH (Inter-professional Association of Oil-Palm Industry).

PALMCI, leading company in the oil palm sector in Côte d'Ivoire, is committed to ALPH organisation. This is why it complies with the rules laid down by the sector, particularly those relating to the deductions to be made to cover the maintenance costs of PV roads, supervision, research and financing of the ALPH. This is not the case for all first- processing plants, whose non-compliance with the rules laid down by the sector and the supervisory authority confers a competitive advantage compared to PALMCI.

As competition develops around first- processing plants, which lead PALMCI to finance actions plans in order to secure FFB PV purchases, result in margins reduction, which must be offset by a reduction in costs.

CPO production for financial year 2018 was 255,563 T compared to 275,469 T the prior year, i.e. 7% low, its lowest level since 2011 (except 2016).

The combined effect of the decrease in CPO production and prices (its lowest level since 2009) resulted in a decrease of 2018 sales revenues of 34 billion CFA compared to 2017 (- 25%).

This situation induced a loss of 12.6 billion CFA for financial year 2018, versus a profit of 8.7 billion CFA 2017.

As regards the financial situation, at the close of the year, working capital is degraded by 19.2 billion CFA compared with the end of the previous year.

Indeed, sustainable resources slightly decreased by 20.6 million CFA due to 2018 loss, while net investments decreased by 1.4 billion CFA following the rationalisation policy initiated in 2015.

The working capital requirement (WCR) decreased by

2.3 billion CFA. The result is a cash position that degraded of 16.9 billion CFA compared to the end of the previous year.

However dear shareholders, the year 2019 offers us better prospects, with a slight rise in CPO prices since the beginning of the year, as well as an already noticeable increase in the production of FFB PI and FFB PV purchases.

In addition, the establishment of the Rubber and Oil Palm Regulation Authority, one of whose missions is to put an end to the malfunctions of the sector, leads us to consider more optimistic prospects for future of the sector.

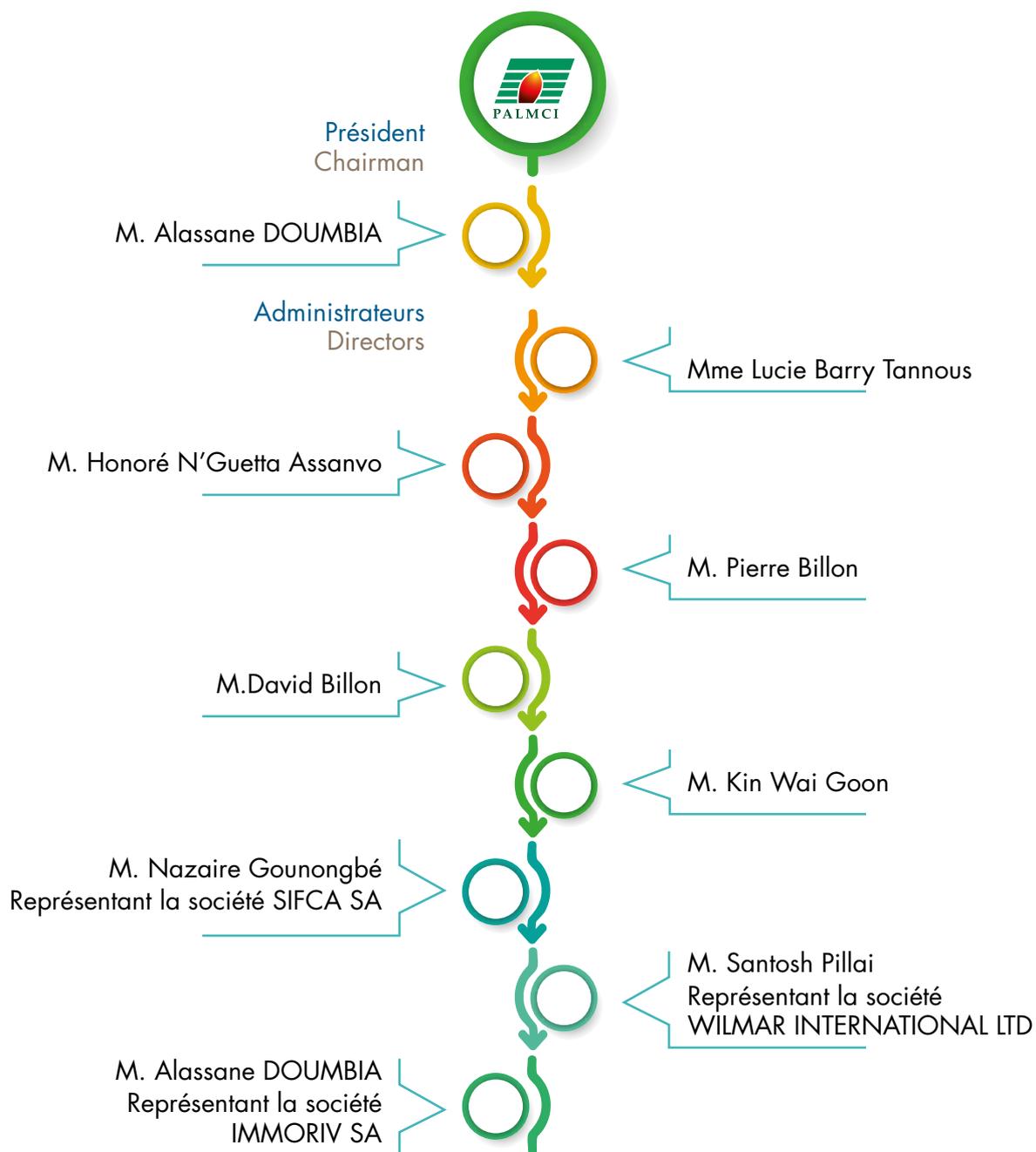
I would therefore like to thank you all for your renewed trust.

Alassane DOUMBIA
Chairman of the Board of Directors



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Board of Directors



Commissaires aux Comptes/ External Auditors

MAZARS CÔTE D'IVOIRE - ERNST & YOUNG



ORDRE DU JOUR

- I – Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- II – Présentation du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
- III – Approbation des états financiers de synthèse et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE – Quitus aux Administrateurs ;
- IV – Affectation du report à nouveau ;
- V – Affectation du résultat de l'exercice ;
- VI – Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- VII – Proposition de la ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- VIII – Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaires ;
- IX – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prescrites.

AGENDA

- I – Presentation and approval of the Board of Directors' management report for 2018;
- II – Presentation of the Auditors' general report for the financial year ended 31 December 2018 and the special report on the conventions referred to in Article 438 et seq of the Uniform Act concerning commercial companies and EIGs;
- III – Approval of the accounts and the conventions referred to in Article 438 of the Uniform Act concerning commercial companies and EIGs;
- IV – Allocation of Retained earnings
- V – Allocation of profits or losses;
- VI – Directors' allowances;
- VII – Proposal for the ratification of the co-optation of a Director;
- VIII – Renewal of the terms of external auditors;
- IX – Powers for signing the Articles of Association and the fulfilment of legal formalities.



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Fiche Signalétique de Palmci/ Palmci Fact Sheet



RAISON SOCIALE / CORPORATE NAME
PALMCI

FORME JURIDIQUE / LEGAL FORM
Société Anonyme / Joint stock company



CAPITAL SOCIAL
20 406 297 497 FCFA divisé en
15 459 316 actions de 1 320 FCFA
au 31/12/2018
REGISTERED CAPITAL
20,406,297,497 CFA divided into 15,459,316
shares of 1,320 CFA as at 31/12/2018



DATE DE CREATION / DATE OF ESTABLISHMENT
1er Janvier 1997 / 1 January 1997



SIEGE SOCIAL / REGISTERED OFFICE
Boulevard de Vridi, Abidjan – Zone portuaire
18 B.P. 3321 Abidjan 18
Site Web: www.palmci.ci
Telephone: (225) 21 21 09 00
Télécopie: (225) 21 21 09 30



UNITES AGRICOLES INTEGREES / ESTATE UNITS
Ehania 21 21 94 10 - Iboké 21 21 94 16
Toumanguié 21 21 94 25 - Blidouba 21 21 94 18
Irobo 21 21 94 13 - Gbapet 21 21 94 21
Boubo 21 21 94 14 - Néka 21 21 94 22



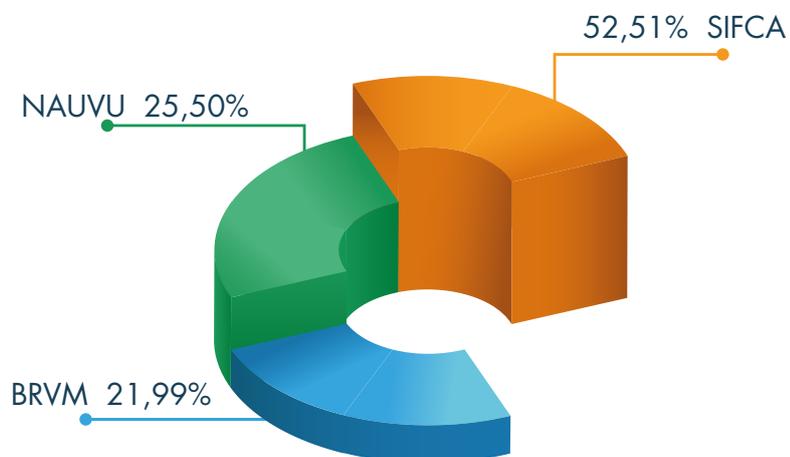
EFFECTIF / WORKFORCE
7 603 / 7,603



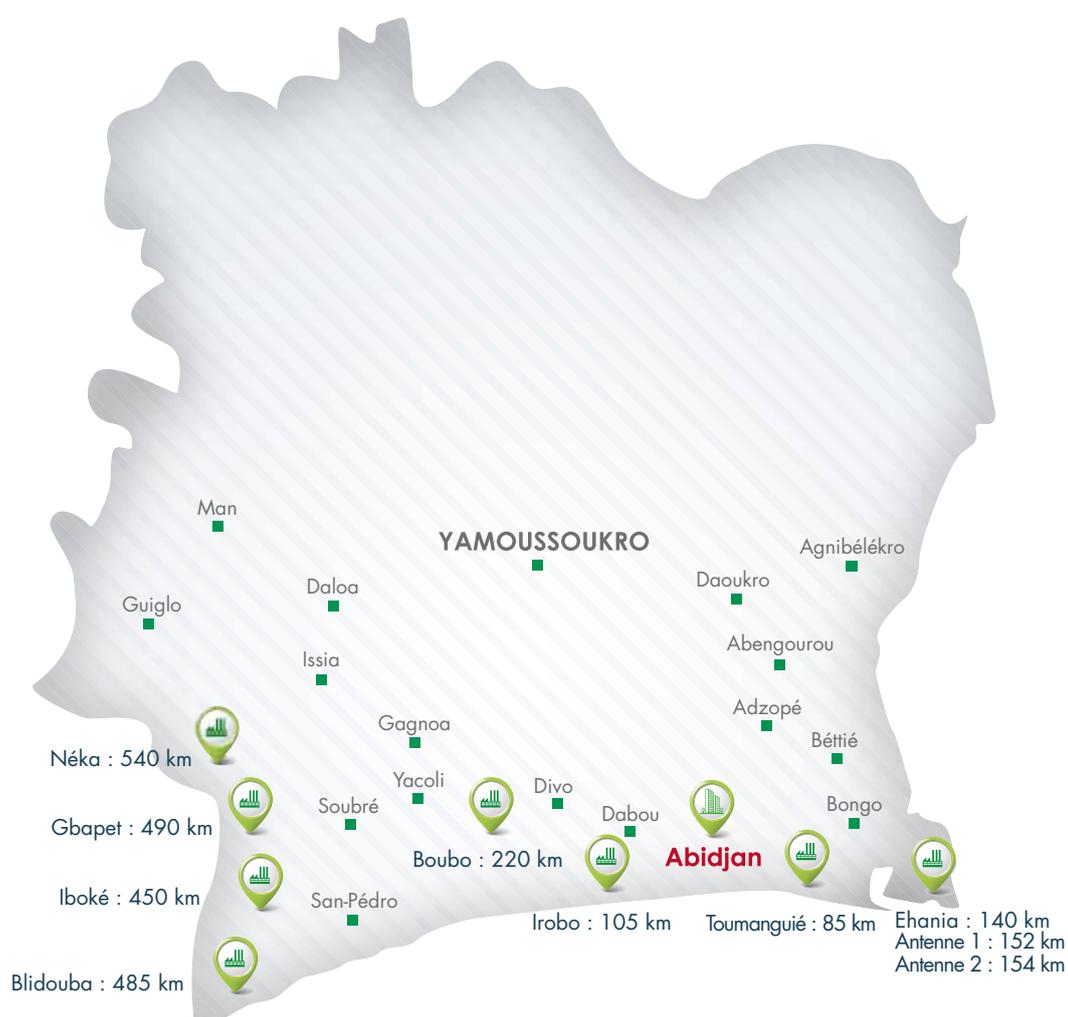
SUPERFICIE PLANTEE (PI) : 40 515 ha
PLANTED AREA (IP) :
SUPERFICIE EN RAPPORT (PI) : 35 525 ha
MATURE AREA (PI) :



Répartition du capital social au 31/12/2018



Localisation des Sites PALMCI



2

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 09 MAI 2019

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réuni ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous présenter les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que la proposition d'affectation du résultat.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

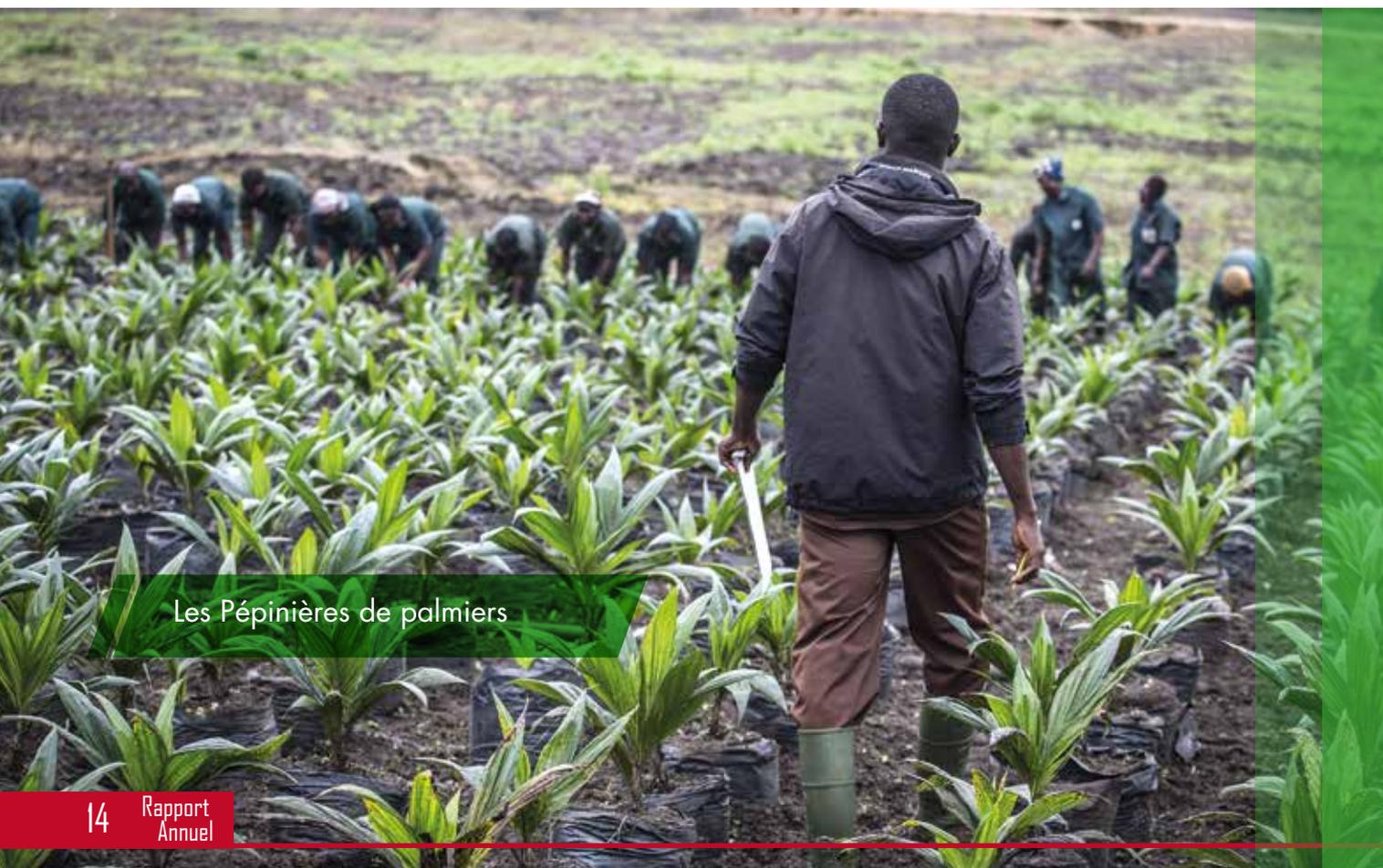
Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2018

- I.1 Chiffres clés
- I.2 Faits marquants de l'exercice
- I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice
- I.4 Résultats et situation financière

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives

Chapitre IV : Evolution du cours de l'action PALMCI



Les Pépinières de palmiers



I - PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

I - PRESENTATION OF THE COMPANY'S ACTIVITIES AND ACCOUNTS DURING 2018

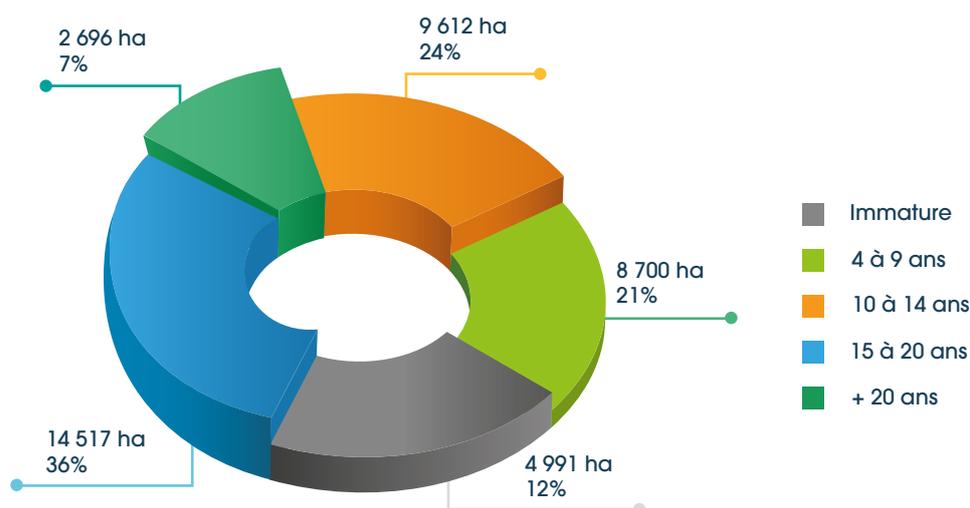
1.1 - Chiffres clés / Key figures

RÉPARTITION DU VERGER PLANTATIONS INDUSTRIELLES (PI) EN 2018

57% du verger a moins de 15 ans : potentiel de production élevé.

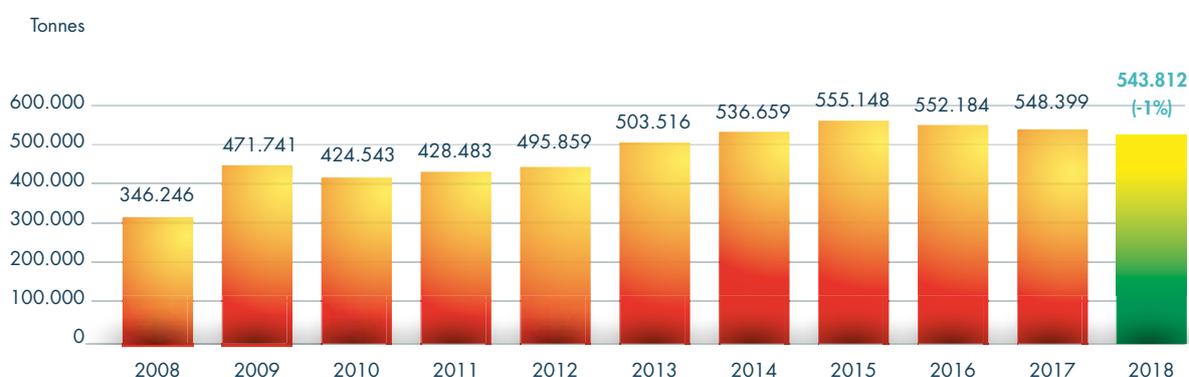
DISTRIBUTION OF INDUSTRIAL PLANTATIONS (PI) ORCHARD IN 2018

57% of the orchard is less than 15 years old: high production potential.



EVOLUTION DE LA PRODUCTION PROPRE (PI)

CHANGE IN OWN PRODUCTION (PI)

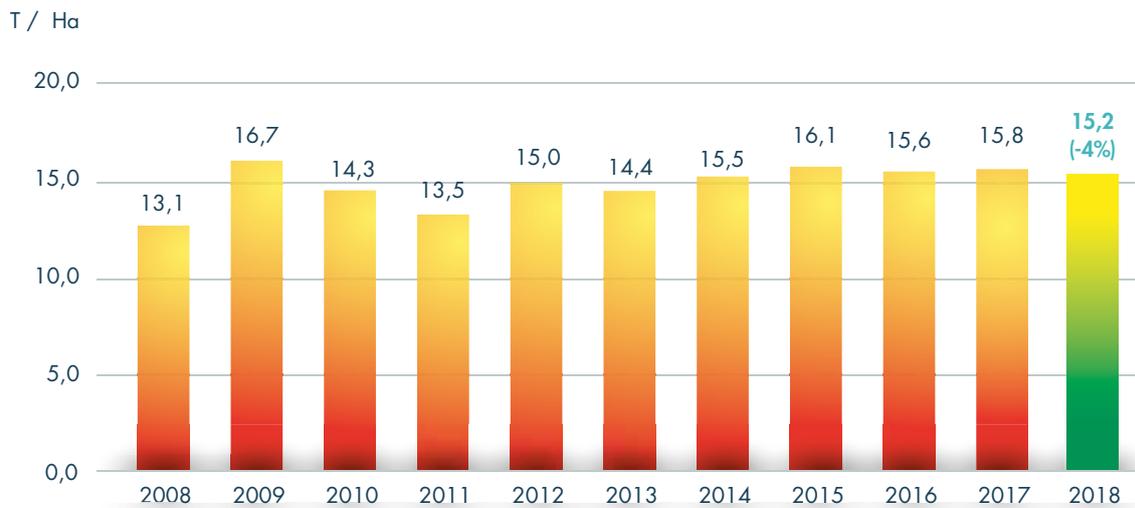


Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 543 812 T en 2018 contre 548 399 T en 2017, soit une baisse de 1%.

FFB production in industrial plantations (PI): 543,812 T in 2018 compared to 548,399 T in 2017, a decrease of 1%.

EVOLUTION DU RENDEMENT À L'HECTARE PI

CHANGE IN YIELD PER HECTARE PI

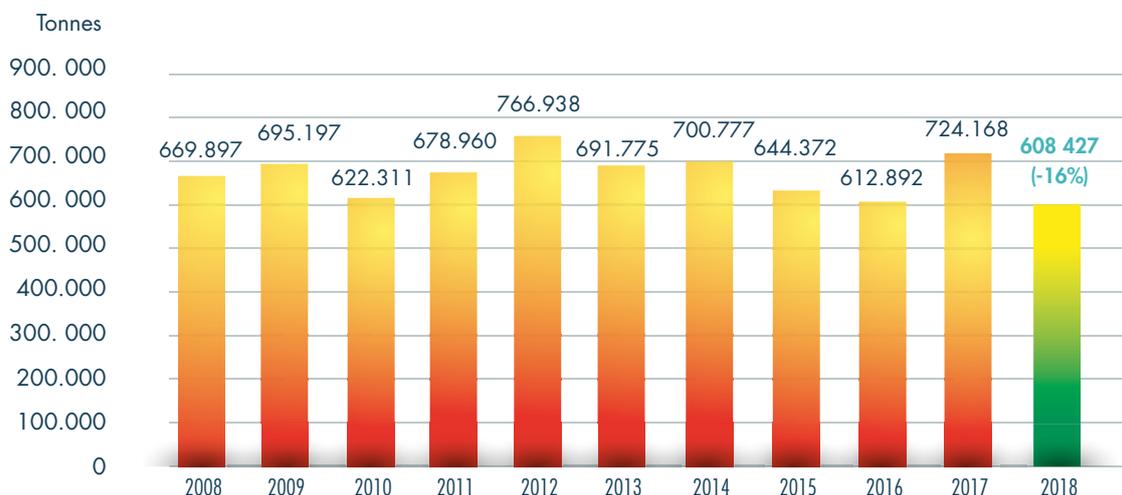


Le rendement à l'hectare est passé de 15.8 t/ha en 2017 à 15.2 t/ha en 2018, soit une baisse de 4%.

The yield per hectare increased from 15.8 t/ha in 2017 to 15.2 t/ha in 2018, a decrease of 4%.

EVOLUTION DES ACHATS AUX PLANTEURS VILLAGEOIS (PV)

CHANGE IN PURCHASES TO VILLAGE PLANTERS (PV)

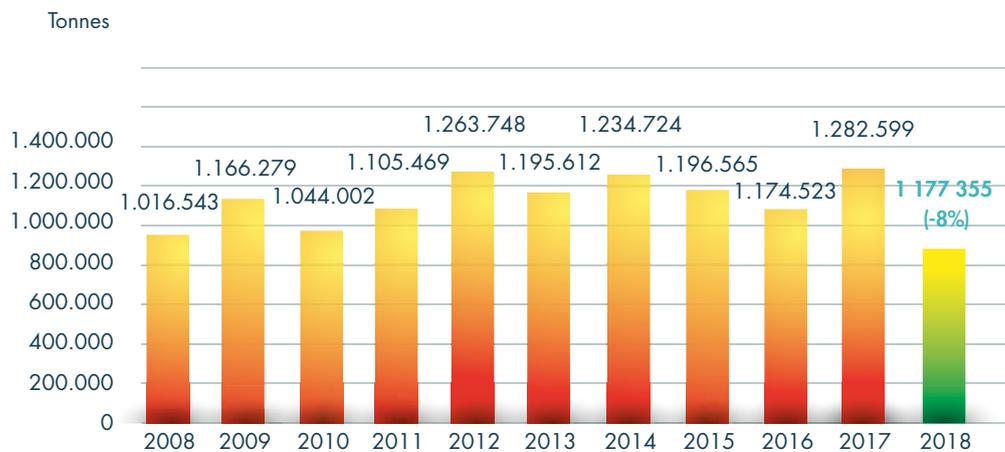


Achats de régimes aux planteurs villageois (PV) : 608 427 T en 2018 contre 724 168 T en 2017 soit une baisse de 16%.

FFB PV purchases: 608,427 T in 2018 against 724,168 T in 2017, a decrease of 16%.

EVOLUTION DU TONNAGE DE RÉGIMES USINÉS

CHANGE IN TONNAGE OF FFB PROCESSED

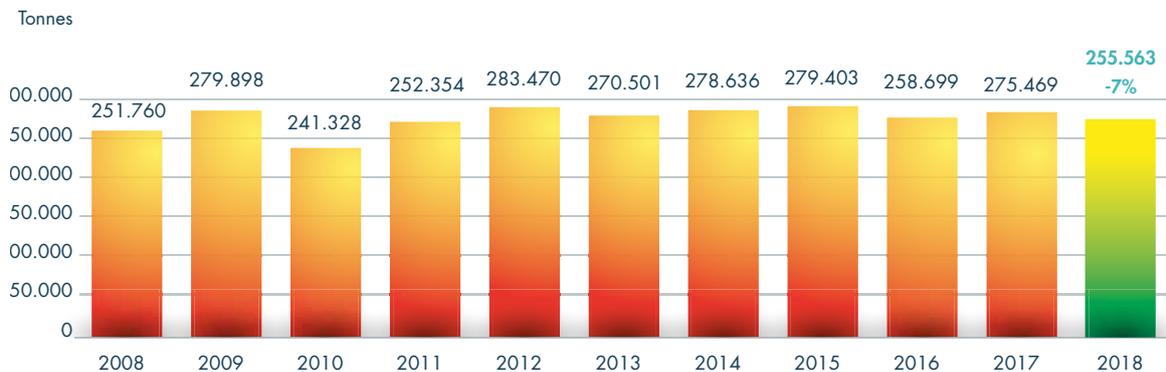


Tonnage de régimes usinés : 1 177 355 T en 2018 contre 1 282 599 T en 2017 soit une baisse de 8%.

Tonnage of FFBs processed: 1,177,355 T in 2018 against 1,282,599 T in 2017, a decrease of 8%.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME BRUTE

CHANGE IN PRODUCTION OF CRUDE PALM OIL (CPO)

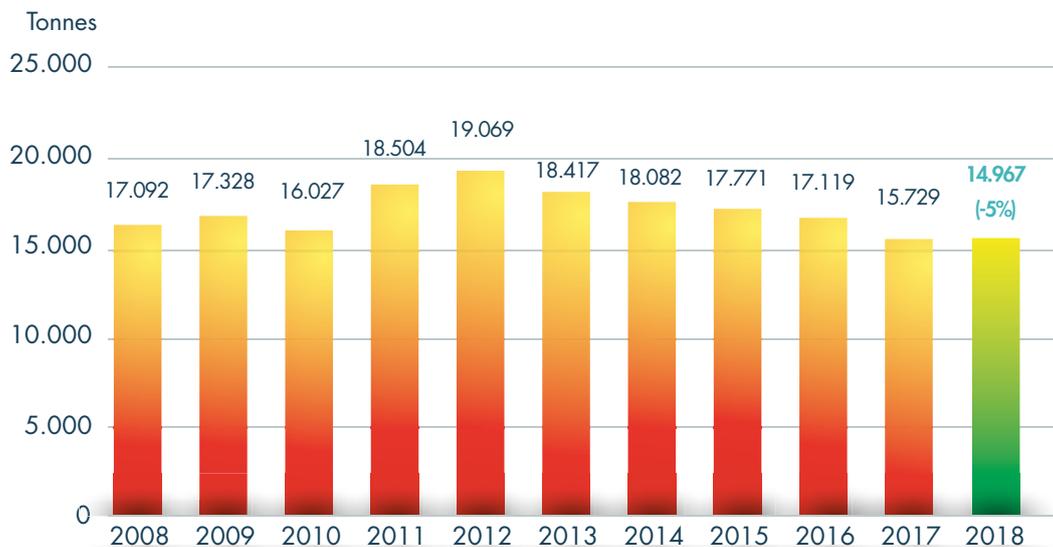


Production d'huile de palme brute : 255 563 T en 2018 contre 275 469 T en 2017 soit une baisse de 7%.

CPO production: 255,563 T in 2018 against 275,469 T in 2017, an decrease of 7%.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE DE PALMISTE

CHANGE IN PRODUCTION OF PALM KERNEL OIL (PKO)

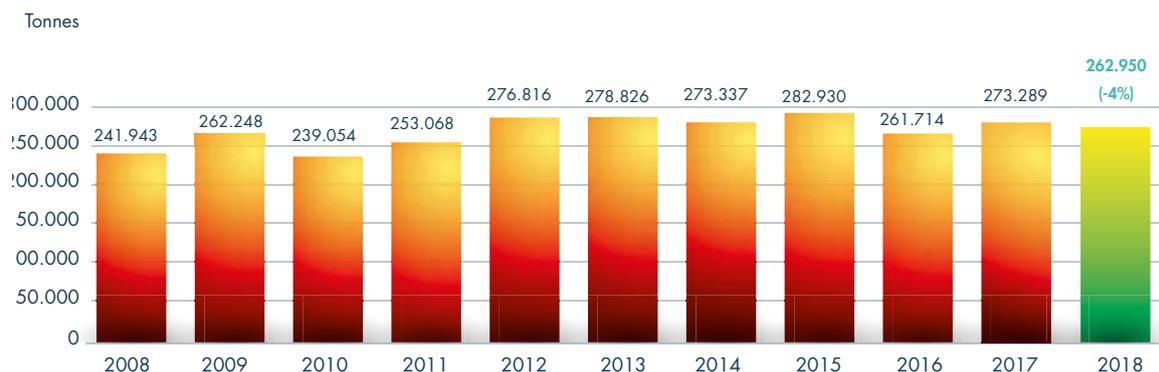


Production d'huile de palmiste : 14 967 T en 2018 contre 15 729 T en 2017 soit une baisse de 5%.

PKO production of palm kernel oil: 14,967 T in 2018 against 15,729 T in 2017, a decrease of 5%.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS D'HUILE DE PALME BRUTE VENDUES

CHANGE IN QUANTITIES OF CRUDE PALM OIL (CPO) SOLD

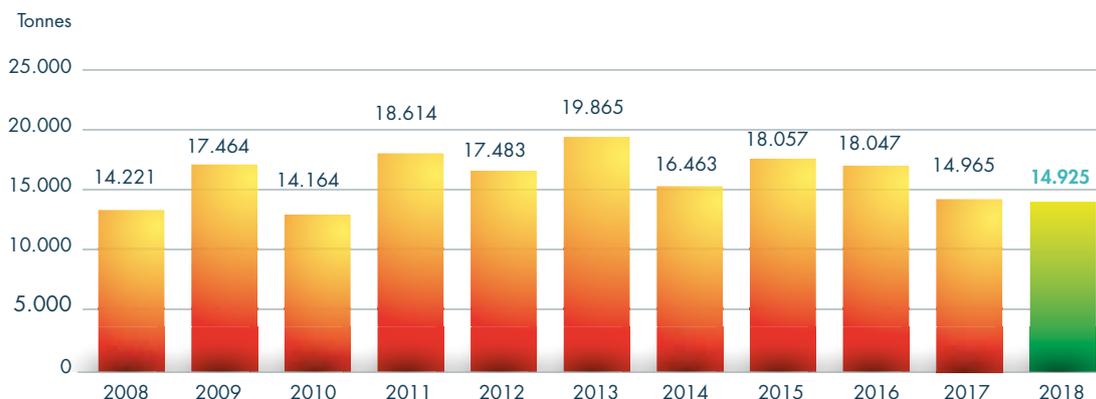


Tonnage d'huile de palme vendue : 262 950 T en 2018 contre 273 289 T l'exercice précédent soit une baisse de 4%.

CPO tonnage of palm oil sold : 262,950 T in 2018 against 273,289 T the previous year, a decrease of 4%.

EVOLUTION DES QUANTITÉS D'HUILE DE PALMISTE BRUTE VENDUES

CHANGE IN QUANTITIES OF PKO OIL SOLD

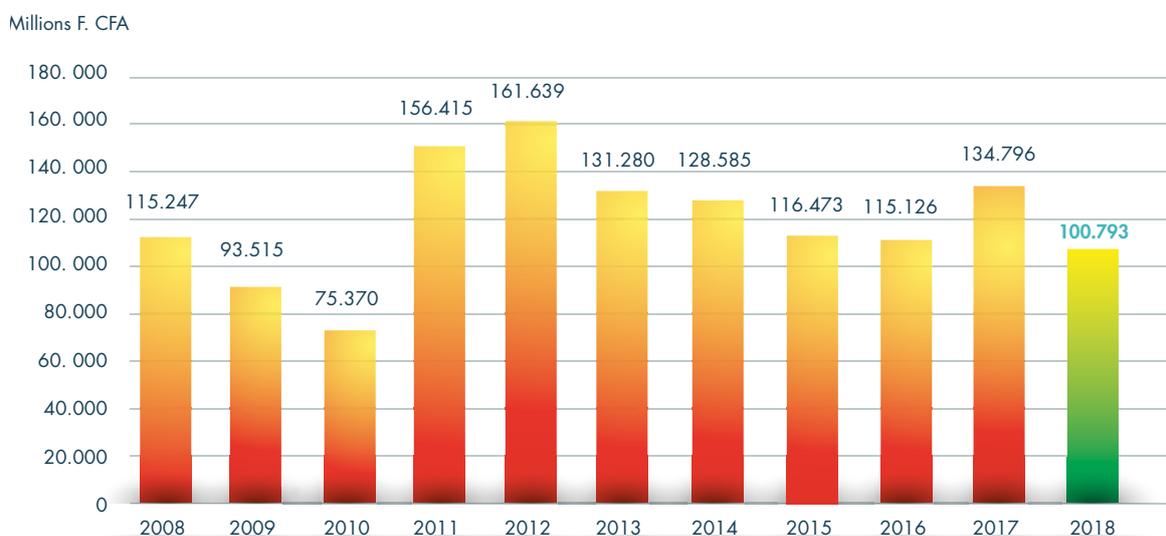


Tonnage d'huile de palmiste vendue : 14 925 T en 2018 contre 14 965 T en 2017 soit le même niveau.

Quantity of PKO oil sold remain constant at 14,925 T in 2018 against 14,965 T in 2017.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CHANGE IN REVENUE

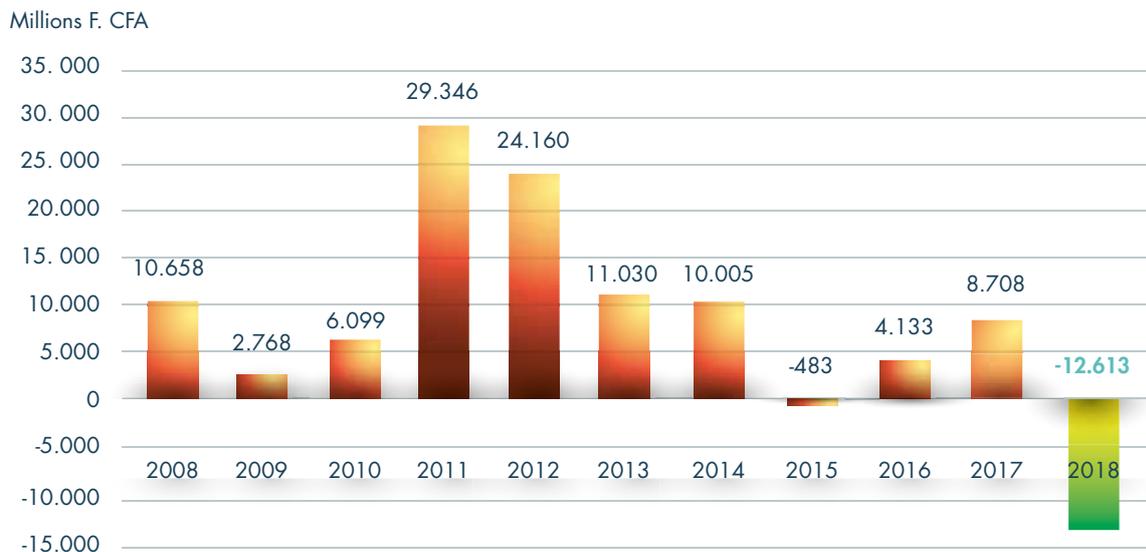


Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2018 s'élève à 100 793 millions de FCFA contre 134 796 millions de FCFA en 2017, soit une baisse de 25%.

Revenues excluding taxes for the financial year 2018 amounted to 100,793 million CFA, against 134,796 million CFA in 2017, a 25% decrease.

EVOLUTION DU RÉSULTAT NET

CHANGE IN NET RESULT

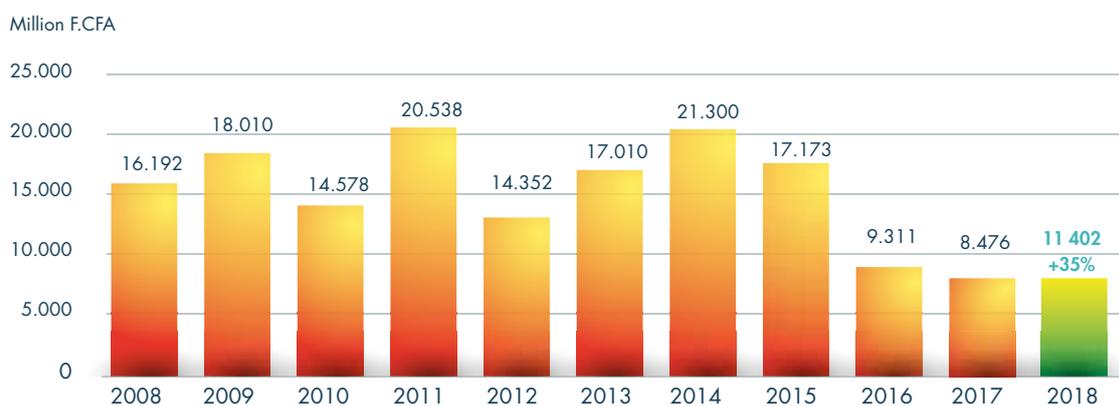


Le résultat net de l'exercice 2018 est une perte de 12 613 millions de FCFA contre un bénéfice de 8 708 millions de FCFA en 2017.

The net result for financial year 2018 is a loss of 12,613 million CFA as against a profit of 8,708 million CFA in 2016.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

CHANGE IN INVESTMENTS

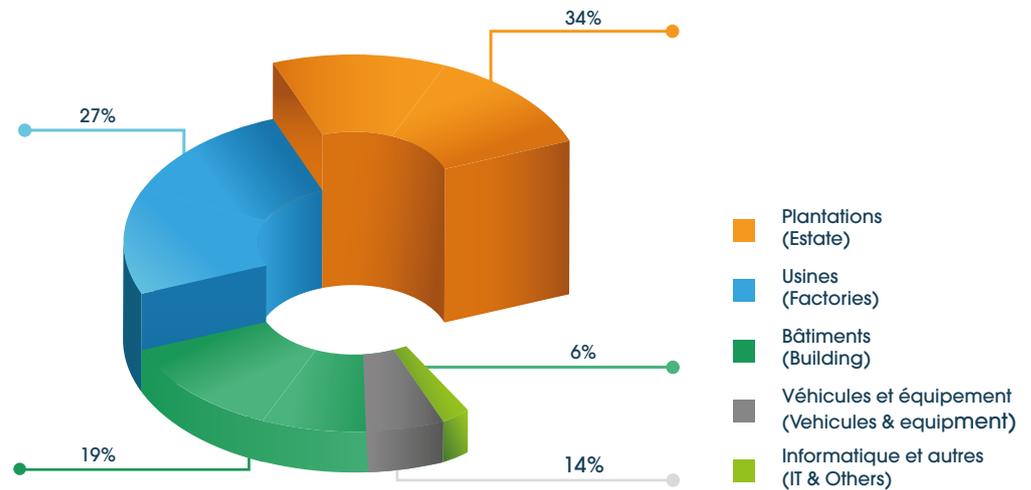


Les investissements de l'exercice 2018 s'élèvent à 11 402 millions de FCFA et sont détaillés comme suit :

The investments for financial year 2018 amounted to CFA 11,402 million CFA and are shown in detail below :

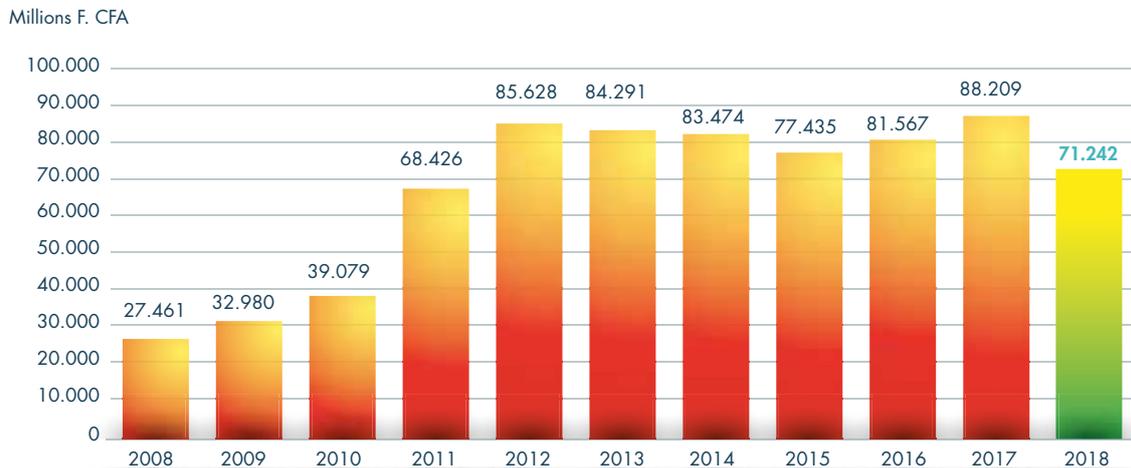
DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2018

DETAILS OF INVESTMENTS 2018



EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

CHANGE IN EQUITY CAPITAL

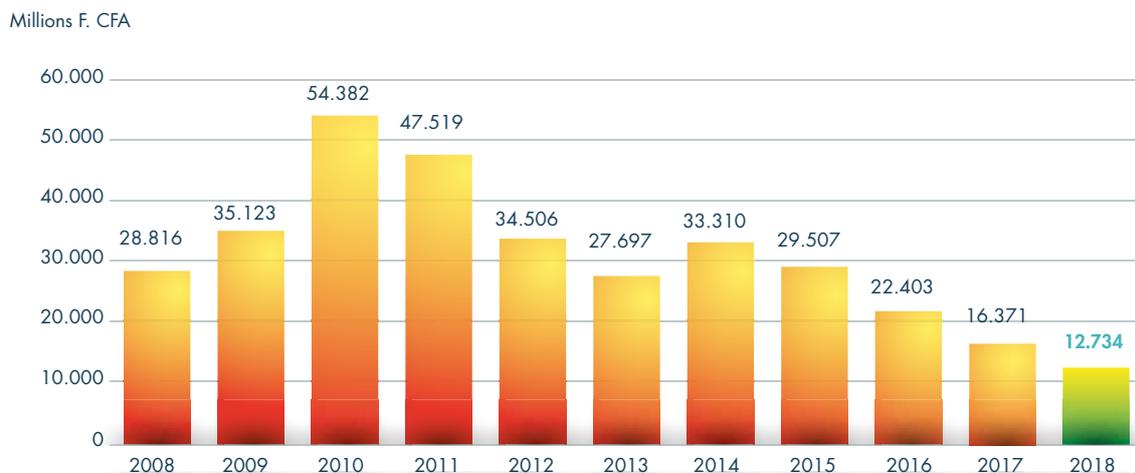


Les capitaux propres s'établissent à 71 242 millions de FCFA au 31 décembre 2018 contre 88 209 millions de FCFA au 31 décembre 2017 en raison de la perte de 12 613 millions de FCFA et de la distribution de dividende de 4 354 millions de FCFA.

Equity capital stood at 71,242 million CFA at 31 December 2018, compared with 88,209 million CFA at 31 December 2017 due to the loss of 12 613 million CFA and dividends distribution of 4 354 million CFA.

DETTES À LONG ET MOYEN TERME

LONG AND MEDIUM TERM DEBTS

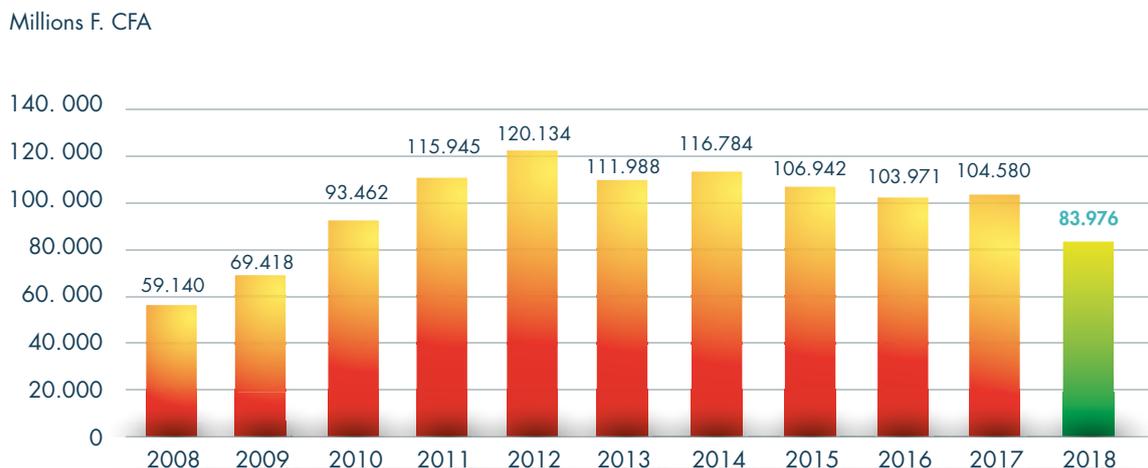


Les dettes financières d'un montant de 12 734 millions de FCFA au 31 décembre 2018 ont baissé de 3 638 millions (essentiellement les remboursements de la période).

Financial debts amounting to 12,734 million CFA at 31 December 2018 decreased by 3,638 million CFA (mainly refunds for the period).

EVOLUTION DES RESSOURCES STABLES

CHANGE IN STABLE RESOURCES



Les ressources stables baissent de 20 604 millions de FCFA. Elles s'établissent à 83 976 millions de FCFA au 31 décembre 2018.

Stable resources decrease of 20 604 million CFA. They amounted to 83,976 million CFA at 31 December 2018.



POLITIQUE DE DURABILITE



PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'HUMAIN
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous assurons une négociation juste et
transparente des prix avec les petits
exploitants et agriculteurs

www.palmci.com

FILIALE DE



I.2 - Faits marquants de l'exercice 2018

I.2 - Notables events in 2018

I.2.1 - Environnement international et cours mondiaux

Dans le cadre du mécanisme de prix utilisé par l'AIPH (Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile) pour la détermination du prix de vente de l'huile de palme brute, le cours moyen mondial pour l'exercice 2018 s'est établi à 620 \$/T contre 736 \$/T en 2017, soit une baisse de 16%.

Le dollar a connu une baisse de 6%, passant d'une parité moyenne annuelle de 589 FCFA en 2017 à 553 FCFA en 2018.

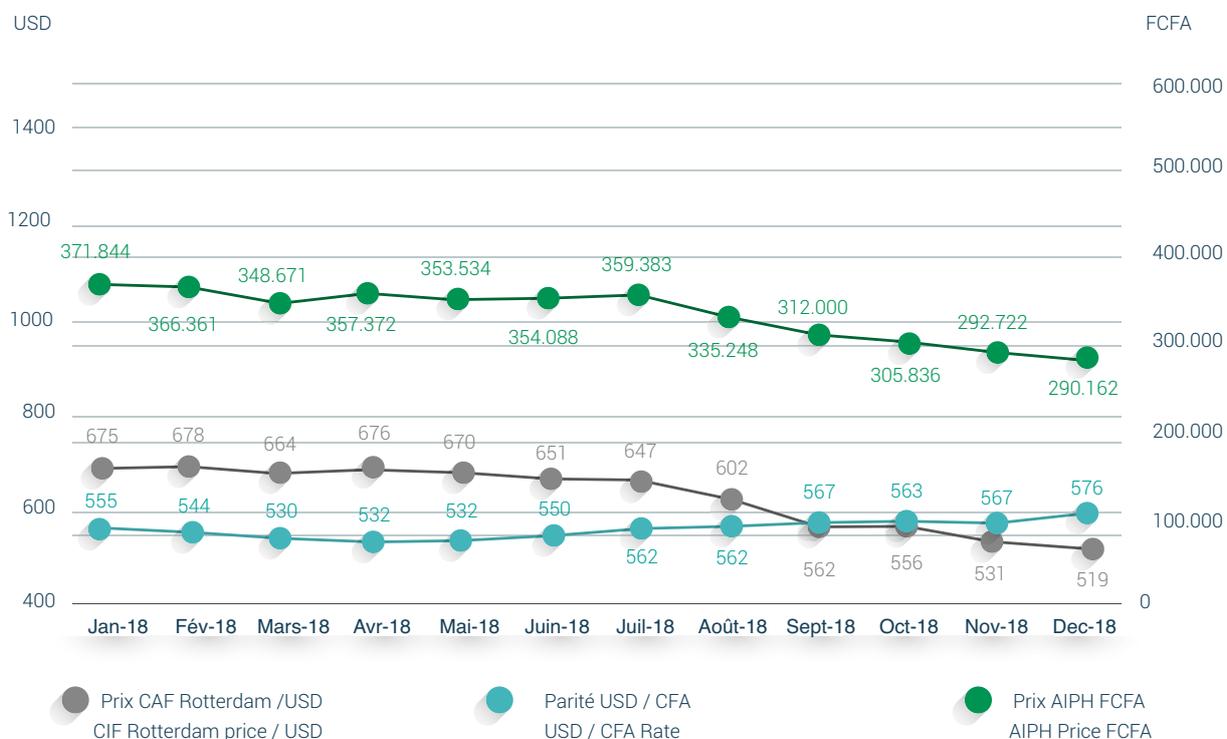
Il en résulte un prix moyen de vente de l'huile de palme brute déterminé par l'AIPH de 337 268 FCFA/T en 2018 contre 433 978 FCFA/T en 2017, soit une baisse de 22%.

I.2.1 - International environment and world prices

According to the price mechanism used by AIPH (Interprofessional Association of Oil Palm) for the selling price of CPO, the world average price for 2018 is 620 \$/T against 736 \$/T in 2017, a decrease of 16%.

The dollar decreased of 6%, going from an average rate for the year 2017 of CFA francs 589 to 553 in 2018.

This led to an average AIPH selling price for CPO of CFA francs 337,268 per metric ton in 2018, compared with CFA francs 433,978 in 2017, a decrease of 22%.



I.2.2 - Environnement national

Au niveau socio – politique, quelques tensions sont apparues suite à une recombinaison de l'échiquier des alliances entre les formations politiques.

L'année 2018 a été caractérisée par la poursuite de la tendance baissière des cours du cacao entamée en 2017.

Les autres aspects de l'économie conservent des fondamentaux solides.

La croissance du PIB 2018 devrait être proche de 7,0% (chiffres provisoires) contre 7,8% en 2017.

I.2.3 - Autres faits marquants de l'entreprise

■ Réorganisation

Le renforcement de l'organisation des activités du Pôle Oléagineux de SIFCA entamé en 2017 par une plus forte implication de son Partenaire et Actionnaire WILMAR dans les activités agricoles et industrielles de PALMCI, s'est poursuivi en 2018.

En mars 2018 WILMAR a porté sa participation dans Nauvu à 100% en rachetant la participation d'OLAM.

■ Conditions d'exploitation

L'année 2018 a été caractérisée par le phénomène naturel appelé « repos végétatif » ou encore « creux de cycle ».

En effet, la production nationale de régimes de palme a connu une forte baisse aussi bien au niveau du verger des plantations industrielles que de celui des plantations villageoises.

Cette baisse de production de régimes de palme a incidemment impacté les productions d'huile de palme brute et d'huile de palmiste de PALMCI.

I.2.2 - National Environment

In 2018, some political tensions due to changes in party's coalition.

The year 2018 was characterized by the continuation of the fall of cocoa prices began in 2017.

Other aspects of the economy retain solid fundamentals.

GDP growth in 2018 is lower than last year at 7% (provisional figures) against 7.8% in 2017.

I.2.3 - Others notable events for the company

■ Reorganization

The strengthening of the organization of SIFCA's agro-business activities started in 2017 with the stronger involvement of its partner WILMAR in the agricultural and industrial activities of PALMCI, continued in 2018.

In March 2018 WILMAR increased its stake in Nauvu to 100% by acquiring OLAM's interest.

■ Operating conditions

Year 2018 had been characterized by a vegetative rest of all the palm trees in the orchard (PI and PV). In fact, FFB national production has fallen sharply both in the orchard of industrial plantations and of village plantations.

This FFB production drop has incidentally affected PALMCI's production of crude palm oil (CPO) and palm kernel oil (PKO).

■ Concurrence

L'intensité de la concurrence demeure vive.

Les capacités des concurrents s'établissent à 300 T/H contre 165 T/H pour PALMCI à l'est, à 180 T/H contre 110 T/H au centre et à 10 T/H contre 125 T/H à l'ouest.

Les capacités installées de traitement de régimes de palmiers à huile, excèdent la disponibilité de la matière première de plus de 400 T/H sur l'ensemble du territoire, ce qui induit une compétition intense et un risque croissant de baisse de marge, du fait des actions commerciales à financer pour garantir les volumes d'approvisionnement en régimes.

1.3 - Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2018

■ Déroulement

• Plantations Industrielles (PI)

Le verger planté en PI est resté stable à 40 515 ha à fin 2018 contre 40 516 ha à fin 2017. Les superficies en rapport quant à elles, ont connu une hausse passant de 34 628 ha à fin 2017 contre 35 525 ha à fin 2018, soit une hausse de 896 ha essentiellement due à l'entrée en maturité de 754 ha à Blidouba, de 414 ha à Néka, de 258 ha à Irobo et à l'abattage de 590 ha à Ehania.

Le rendement à l'hectare est passé de 15,8 t/ha en 2017 à 15,2 t/ha en 2018, soit une baisse de 4 % et ce en raison du phénomène de « repos végétatif » évoqué plus haut.

• Plantations Villageoises (PV)

En PV, le verger total est passé de 145 278 ha en 2017 à 153 489 ha en 2018, soit une hausse de 8 211 ha.

Le verger mature est passé de 127 198 ha en 2017 à 134 830 ha en 2018, soit une hausse de 7 632 ha due aux entrées en maturité.

■ Competition

Competition intensity remain strong.

Competitors' capacities are 300 T/H against 165 T/H for PALMCI in the East, 180 T/H against 110 T/H for PALMCI in the Center and 10 T/H against 125 T/H in the West.

The installed capacity of bunch processing exceeds the availability of the raw material over 400 T/H on the entire territory, this leads to more intense competition and a growing risk of a drop-in margin, due to the commercial actions to be financed to guarantee the POM supply.

1.3 Situation of the company and its activity during financial year 2018

■ Developments

• Industrial Plantations PI

PI area remain stable at 40,515 ha in 2018 against 40,516 ha in 2017. Areas in production went from 34,628 ha in 2017 to 35,525 ha in 2018 an increase due to new matures area in Blidouba for 754 ha, Néka for 414 ha, Irobo for 258 ha and the felling of old palm trees in Ehania for 590 ha.

The yield per hectare decreased of 4%, from 15.8 t/ha in 2017 to 15.2 t/ha in 2018, due to vegetative rest as mentioned above.

• Village Plantations PV

In PV, the total area went from 145,278 ha in 2017 to 153,489 ha in 2018 so an increase of 8 211 ha. The mature area went from 127,197 ha in 2017 to 134,830 ha in 2018 so an increase of 7,632 ha due to new matures areas.

I.3.1 - Production

Les productions de l'année 2018 ont été les suivantes :

- Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 543 812 T en 2018 contre 548 399 T en 2017, soit une baisse de 1%. Sans l'impact des pertes de productions liées à l'impraticabilité des routes, la production de 2017 aurait été nettement supérieure (+ 50 000 T) à ce qu'elle n'a été. L'écart des volumes entre 2017 et 2018 aurait donc dû être plus élevé ;

- Production de régimes des plantations villageoises (PV) : 608 427 T en 2018 contre 724 168 T en 2017, soit une baisse de 16% ;

Au total, la production de régimes a été de 1 152 239 T en 2018 contre 1 272 568 T en 2017, soit une baisse de 9%.

I.3.2 - Usines

■ Huileries

Les huileries ont traité au total 1 177 355 tonnes de régimes en 2018, soit une baisse de 8% par rapport à l'année précédente. En conséquence, la production d'huile de palme de 2018 a été de 255 563 T contre 275 469 T l'année précédente, soit une baisse de 7%.

Le taux d'extraction de l'huile de palme brute s'établi à 22,21% en 2018, soit une hausse de 3% par rapport à 2017 (21,65%).

■ Presseries

La production d'huile de palmiste a été de 14 967 T en 2018 contre 15 729 T en 2017 soit une baisse de 5%, causée par la dégradation de la qualité des noix et des amandes de palmistes, consécutive à leur stockage sur plusieurs années.

I.3.1 - Production

In 2018, the productions were the following :

- FFB PI production: 543,812 T in 2018 against 548,399 T in 2017, a decrease of 1 %. Without the impact of production losses related to the impassability of roads, 2017 production would have been significantly higher (+ 50,000 T) than it was. The difference in volumes between 2017 and 2018 should therefore have been higher,

- FFB PV production: 608,427 T in 2018 against 724,168 t in 2017 or a decrease of 16%. This decrease is linked to palm trees vegetative rest mentioned above.

In total, FFB production was 1,152,239 T in 2018 against 1,272,568 T in 2017 or a decrease of 9%.

I.3.2 - Factories

■ Palm oil mills (POM)

The mills processed a total of 1,177,355 tons of bunches in 2018, a decrease 11% compared to last year. CPO production of 2018 was 255 563 T against 275,469 T last year, a decrease of 7 %.

The CPO oil extraction rate (OER) was 22.21% in 2018, a degradation of 3 % compared to 2017 (21.65%).

■ Kernel crushing plants

The production of palm kernel oil was 14,967 T in 2018 against 15,729 T in 2017 or a 5 % decrease caused by the deterioration of the quality of nuts and kernels palm due to several years stockage.

I.3.3 Progrès réalisés

■ Système de Management Intégré

Les UAI de Toumanguié (ISO 9001), Irobo (ISO 9001) et Ehania (ISO 9001 et ISO 14001) ont été certifiées entre 2014 et 2016.

Depuis 2017, PALMCI a entrepris, dans le cadre de sa démarche de progrès continu, d'intégrer les différents systèmes de management mis en place indépendamment à l'origine.

Cette intégration a pour objectif une meilleure cohérence de la stratégie en matière de Qualité, Environnement, Santé et Sécurité au travail.

Ainsi, au titre du SMI (Système de Management Intégré), les actions réalisées en 2018 au siège et sur les UAI de l'est et du centre (Ehania, Toumanguié, Irobo et Boubo), sont notamment :

- L'élaboration de la politique QSE et la redéfinition des processus par la mise à jour de leur description ;
- La détermination des enjeux externes et internes et l'identification des parties intéressées pertinentes ;
- La réalisation des audits internes QSE et l'organisation des revues de processus.

■ Entretien des pistes et routes nationales

Le niveau record de pluviométrie enregistrée en 2017 a entraîné la dégradation de nombreuses pistes et même, de routes nationales. Il faut préciser que l'entretien des routes nationales relève du domaine de l'Etat.

Afin d'être en capacité de poursuivre son exploitation, PALMCI a été contrainte d'investir dans l'entretien de ces pistes et routes nationales, intégralement à sa charge.

Cette réhabilitation est intervenue aussi bien sur le second semestre de l'année 2017 que sur le début de l'année 2018. En conséquence, PALMCI n'a connu, au cours de l'année 2018, aucune difficulté liée à l'impraticabilité des pistes et des routes.

I.3.3 - Progress made

■ Developments

Toumanguié (ISO 9001), Irobo (ISO 9001) and Ehania (ISO 9001 and ISO 14001) had been certified between 2014 and 2016.

Since 2017, PALMCI has undertaken, as part of its continuous improvement approach, to integrate the various management systems that were originally set up independently.

This integration aims at a better coherence of the strategy in terms of Quality, Environment, Health and Safety at work.

Under the IMS (Integrated Management System), the actions carried out in 2018 for head office, Ehania, Toumanguié, Irobo and Boubo are mainly :

- Quality, environment, health and safety work policy formulation and process redefinition by description update ;
- Determination of internal and external issues and relevant stakeholders' identification ;
- Internal audit and process review organization.

■ Maintenance of the tracks and national roads

The record level of rainfall in 2017 has led to the degradation of many roads and even national roads. It should be noted that the maintenance of national roads is the domain of the State.

In order to be able to continue its operation, PALMCI has been forced to invest in the maintenance of these national roads, entirely at its expense.

This rehabilitation took place both in the second half of 2017 and the beginning of 2018. Consequently, in 2018, PALMCI recorded no difficulties related to the impracticality of roads.



Pépinière de palmier

■ Ressources Humaines

L'effectif global à fin 2018 est de 7 603 employés contre 7 193 au 31 Décembre 2017 soit une augmentation de 410 agents. Cette hausse concerne essentiellement les ouvriers agricoles en raison, d'une part de la mise aux normes des effectifs, et d'autre part d'un recours très limité à la sous – traitance pour les activités en plantations industrielles.

■ Human resources

The overall workforce at the end of 2018 was 7,603 employees against 7,193 at December 31, 2017 an increase of 410 agents. This increase primarily relates to agricultural workers because of, on the one hand, an upgrading of the workforce to the standards and on the other hand a reduced need for sub-contracting.

1.4 - Résultats et situation financière

1.2 - Notables events in 2018

1.4.1 - Résultat de l'exercice 2018

1.4.1 - Results for financial year 2018

■ Chiffre d'affaires

■ Turnover

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2018 s'élève à 100 793 millions de FCFA contre 134 796 millions de FCFA en 2017, soit une baisse de 25% liée à la baisse des prix et des volumes de régimes de palme vendus à SANIA Cie.

Total sales before tax for 2018 amounted to CFA francs 100,793 million, compared with CFA francs 134,796 million in 2017, a decrease of 25% due to the decrease of prices and quantities.

Le chiffre d'affaires de l'année provient notamment de la vente de 121 932 tonnes d'huile de palme brute pour un montant de 41 920 millions de FCFA, de 14 925 tonnes d'huile de palmiste pour un montant de 6 946 millions de FCFA, de la revente à SANIA Cie de 608 427 tonnes de régimes pour 42 658 millions de FCFA, de l'usinage de ces régimes pour 5 197 millions de FCFA et de la vente de 24 540 tonnes de tourteaux de palmiste pour 517 millions de FCFA.

Revenues for the year came mainly from the sale of 121,932 metric tons of CPO in the amount of CFA francs 41,920 million CFA Francs, of 14,925 tons PKO in the amount of CFA francs 6,946 million CFA Francs, the sale to SANIA of 608,427 metric tons of FFB for CFA francs 42,658 million, the processing of FFB for CFA francs 5,197 million, and the sale of 24,540 metric tons of palm kernel cake for CFA francs 517 million.

■ Résultat d'exploitation

La perte d'exploitation de l'exercice 2018 s'établit à 11 606 millions FCFA contre un bénéfice d'exploitation de 12 461 millions de FCFA en 2017 soit une baisse de 193% essentiellement due à l'effet combiné de la baisse de la production d'huile de palme brute de 7% et du prix moyen de vente de 22%.

■ Résultat financier

Le résultat financier est passé de – 1 068 millions de FCFA au 31 décembre 2017 à – 986 millions de FCFA au 31 décembre 2018 soit une variation de 7%.

Cette situation est la conséquence de la baisse des intérêts sur emprunts à long et moyen terme (baisse du capital restant dû) et de la hausse des intérêts sur crédits à court terme liée à la dégradation de la trésorerie.

■ Résultat net

Le résultat avant impôt de l'exercice 2018 est une perte de 12 578 millions de FCFA contre un bénéfice avant impôt de 11 356 millions de FCFA en 2017 du fait de la baisse des volumes d'huile de palme brute vendus et des prix de vente.

La perte nette après impôt de l'exercice 2018 s'établit à 12 613 millions de FCFA contre un bénéfice net de 8 708 millions de FCFA en 2017.

■ Operating result

The operating result for 2018 is a loss of CFA francs 11,606 million against a profit of CFA francs 12,461 million CFA Francs in 2017, a decrease of 193% mainly due to the decrease of CPO selling prices (22%) and quantities (7%).

■ Net financial expense

Net financial expense remains stable at CFA francs - 1,068 million at 31 December 2017 to CFA francs - 989 million at 31 December 2018, a variance of 7 %.

This result of the decrease of medium and long – term loans interests and an increase of short terms loans interests linked to cash position degradation.

■ Net result

Result before tax for the year 2018 is a loss of CFA francs 12,578 million against CFA francs a profit before tax of CFA francs 11,356 million in 2017 due to CPO sales and selling prices decrease.

Net loss after tax for the year 2018 is CFA francs 12,613 million against CFA francs 8,708 million in 2017.

I.4.2 - Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

I.4.2 - Main changes in balance sheet items and financial position

Fonds de Roulement (working capital)

(millions FCFA)	2 018	2 017	Variation
Capitaux Propres (Equity)	71.242	88.209	-16 967
Dettes Financières (Financial debts)	12.734	16.371	-3 637
Ressources Durables (Sustainable Resources)	83.976	104.580	-20 604
- Actif Immobilisé (Fixed Assets)	84.720	86.138	-1 419
Fonds de Roulement (Working capital)	-744	18.442	-19 186

Les capitaux propres connaissent une baisse de 16 967 millions FCFA pour s'établir à 71 242 millions de FCFA en raison de la perte réalisée. Les dettes financières d'un montant de 12 734 millions de FCFA ont baissé de 3 637 millions de FCFA du fait du remboursement des emprunts.

L'actif immobilisé net baisse de 1 419 millions de FCFA en raison de la politique de réduction des investissements. Les acquisitions de l'exercice 2018 s'établissent à 11 409 millions de FCFA contre 8 476 millions de FCFA en 2017 et 9 311 millions de FCFA en 2016.

En conséquence, le fonds de roulement au 31 décembre 2018 a connu une dégradation de 19 186 millions de FCFA par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à - 744 millions de FCFA.

Equity capital decreased from CFA francs 16,967 million to CFA francs 71,242 million mainly due to 2018 loss. Financial debts in the amount of 12,734 million have dropped from CFA francs 3,637 million due to the repayment of loans.

Net fixed assets decrease from CFA francs 1,419 million due to the investment reduction policy. The acquisitions during the year 2018 totaled CFA francs 11,409 million against CFA francs 8,476 million in 2017 and CFA francs 9,311 million in 2016.

As a result, working capital which is CFA francs - 744 million has decreased by CFA francs 19,186 million compared to 31 December 2017.

Besoin en Fonds de Roulement (working capital requirement)

(millions FCFA)	2 018	2 017	Variation
Stocks (Inventories)	17.449	20.767	-3.318
Créances et emplois assimilés (Receivables & others current assets)	11.591	16.424	-4.993
Actif Circulant (Current Assets)	29.040	37.181	-8.311
- Passif exigible (Current liabilities)	16.105	21.976	-6.032
Besoin en Fonds de Roulement (Working capital requirement)	12.935	15.215	-2.280

Le niveau des stocks a baissé de 16%, soit de 3 318 millions F CFA, en raison d'une part de la baisse de 1 673 millions FCFA des stocks de produits finis et d'autre part de la baisse des stocks de matières de 1 672 millions FCFA entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018.

Il faut noter que les stocks de produits finis avaient été particulièrement élevés au 31 décembre 2017 en raison de l'impraticabilité des routes dans le Bas Cavally.

Les stocks de matières ont baissé de 1 672 millions FCFA principalement en raison de la baisse des stocks de pièces de rechange usines due à une optimisation de la gestion des approvisionnements.

Les créances et emplois assimilés baissent de 4 833 millions FCFA.

Cette baisse résulte des éléments suivants : créances sur ventes export d'huile de palmiste (1 247 millions FCFA) et avances fournisseurs (814 millions FCFA).

Le passif exigible baisse de 5 871 millions FCFA pour les raisons suivantes : baisse de l'impôt sur les sociétés à payer (2 090 millions FCFA) et des dettes fournisseurs (1 636 millions FCFA) qui avaient connu une hausse liée à des livraisons en fin d'année 2017.

Le BFR de l'exercice 2018 s'établit à 12 935 millions FCFA, soit une baisse de 2 280 millions FCFA par rapport à celui de l'exercice 2017. Ramené au chiffre d'affaires, il demeure cependant quasi – stable à 13% au 31 décembre 2018, contre 11% au 31 décembre 2017.

Overall, inventory levels decreased by 16% or CFA francs 3,318 million, which is mainly explained by the decrease of finished goods stocks by CFA francs 1,673 million and the decrease of spare parts stocks by CFA francs 1,672 million between at 31 December 2017 and 31 December 2018.

It should be noted that finished goods products stocks were high at the end of 2017 due to Bas Cavally road problems.

Mills spare parts decreased by CFA 1,672 million mainly due to stock management optimization.

Receivables and others current assets decreased by CFA francs 4,833 million.

This is linked to receivables decrease : PKO export sale made at the end of year 2017 for which recovery took place in 2018 (CFA francs 1,247 million) and suppliers advances (CFA francs 814 million).

The Current liabilities decreased from CFA francs 5,871 million for the followings reasons : corporate tax payable (CFA francs 2 090 million) and suppliers debts (CFA francs 1 636 million) which increased related to 2017 end-of-year deliveries.

2018 Working Capital Requirement is CFA francs 12,935 million, a decrease by CFA francs 2,280 million compare to the year 2017.

Turned to turnover, it represented 13 % on December 31, 2018, against 11 % on December 31, 2017.

Trésorerie nette

(millions FCFA)	2018	2 017	Variation
Trésorerie nette (Net treasury)	-13 679	3.227	-16.906

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est de -744 millions de FCFA et le BFR de 12 935 millions de FCFA soit une trésorerie nette négative de -13 678 millions de FCFA.

Comparée à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est dégradée de 16 905 millions de FCFA.

Ceci étant la résultante de la baisse des volumes vendus et des prix de vente évoquée plus haut.

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie (T.F.T.), en raison de la perte de l'exercice 2018, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établit à 3 379 millions francs CFA contre 22 509 millions francs CFA l'année précédente.

Le flux de trésorerie provenant des investissements est de -11 778 millions francs CFA, de -4 354 millions francs CFA pour celui provenant des capitaux propres (distribution de dividendes) et de -4 152 millions francs CFA pour celui provenant des capitaux étrangers (remboursement emprunts).

Cela conduit à une variation de trésorerie de -16 906 millions francs CFA sur l'exercice 2018, d'où une trésorerie nette de -13 679 millions francs CFA au 31 décembre 2018 contre 3 227 millions francs CFA au 31 décembre 2017.

1 - Impact du nouveau plan comptable SYSCOHADA révisé

Le nouveau plan comptable SYSCOHADA révisé est entré en vigueur le 1er janvier 2018.

Les états financiers sont dorénavant constitués d'un bilan, d'un compte de résultat, d'un tableau de flux de trésorerie (TFT) en remplacement du TAFIRE, et des notes annexes.

Il est fait obligation de présenter lesdits états financiers de la manière suivante : l'exercice 2018 selon le SYSCOHADA révisé, l'exercice 2017 selon le SYSCOHADA révisé et en plus, l'exercice 2017 sous l'ancien référentiel (SYSCOHADA).

L'application de ce nouveau dispositif se résume en des reclassements de comptes à comptes sans impact sur le résultat net. Le résultat net de l'exercice 2018 selon le SYSCOHADA révisé est donc identique à celui obtenu selon l'ancien référentiel (SYSCOHADA).

At the end of the financial year 2018, the working capital is CFA francs -744 million and the WCR of CFA francs 12 935 million so a negative net cash of CFA francs 13,678 million.

Compared to the previous year, cash flow worsened by CFA francs 16,905 million.

This being the result of the decline in CPO volumes sold and selling prices mentioned above.

Regarding the cash - flow statement (T.F.T.), due to the loss in fiscal year 2018, cash - flow from operating activities amounted to 3,379 million CFA against 22,509 million CFA francs last year.

The cash - flow from investments is -11,778 million CFA francs, -4,354 million CFA francs from equity (dividend distribution) and -4,152 million CFA francs from foreign capital (repayment loans).

This led to a cash - flow variance of -16,906 million CFA francs in 2018, resulting in net cash of -13,679 million CFA francs at December 31, 2018 compared to 3,227 million CFA francs at December 31, 2017.

1 - New accounting system "revised SYSCOHADA" impact

The new revised SYSCOHADA accounting system came into effect on January 1, 2018.

The financial statements now consist of a balance sheet, an income statement, a new cash flow statement to replace the previous one, and the accompanying notes.

It is required to present the financial statements in the following way: the 2018 financial year according to the revised SYSCOHADA, the 2017 financial year according to the revised SYSCOHADA and, in addition, the 2017 financial year under the former reference system (SYSCOHADA).

The application of this new system is summarized by reclassifications of accounts to accounts with no impact on net result.

2 - Evènement post - clôture

PALMCI a été sujette à un contrôle sur pièces en 2018, dont une notification provisoire a été reçue.

Les discussions actuellement en cours et les voies de recours possibles ne permettent pas d'évaluer précisément l'impact que pourrait avoir ce contrôle sur les comptes.

2 - Subsequent events

Following a documentary tax audit in 2018, PALMCI received a provisional notification.

Discussions currently underway and possible remedies not allow for a precise assessment of the impact on the accounts.

BILAN - ACTIF

	2018 Syscohada révisé	2017 Syscohada révisé
ACTIF	Net	Proforma
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	258 798 088	358 786 026
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Bâtiments	12 775 200 286	12 159 724 191
Aménagements, agencements et installations	12 016 639 673	10 551 328 297
Matériel, mobilier et actifs biologiques	56 725 172 945	60 043 280 573
Matériel de transport	2 630 740 912	2 575 528 874
Avances et acomptes versés sur immobilis.	32 401 864	32 401 864
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	17 600 000	17 600 000
Autres immobilisations financières	263 174 868	399 781 374
Total Actif Immobilise	84 719 728 636	86 138 431 199
Stocks et encours	17 448 811 882	20 767 297 484
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		
Fournisseurs, avances versées	20 236 330	976 880 125
Clients	6 344 369 555	8 531 818 281
Autres créances	5 105 675 892	6 854 278 390
Total Actif Circulant	28 919 093 659	37 130 274 280
TITRE DE PLACEMENT		
Valeurs à encaisser	10 980 050	26 096 800
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	3 528 622 418	4 216 722 840
Total Trésorerie Actif	3 539 602 468	4 216 722 840
Ecart de conversion - Actif	120 400 463	60 561 131
TOTAL GENERAL	117 298 825 226	127 545 989 450

BILAN - PASSIF

	2018 Syscohada révisé	2017 Syscohada révisé
PASSIF	Net	Proforma
Capital	20 406 297 497	20 406 297 497
Primes liées au capital social	1 846 251 277	1 846 251 277
Ecart de réévaluation	226 818 421	226 818 421
Réserves indisponibles	4 081 259 499	4 081 259 499
Report à nouveau	57 294 336 153	52 940 469 095
Résultat net de l'exercice	-12 612 926 295	8 707 734 117
	Total Capitaux Propres et Ressources Assimilées	88 208 829 906
Emprunts et dettes financières diverses	11 214 103 061	14 882 040 081
Dettes de location acquisition	209 557 657	694 043 095
Provisions pour risques et charges	1 310 567 324	795 400 553
TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	12 734 228 042	16 371 483 729
	Total Ressources Stables	104 580 313 635
Clients, avances reçues	20 065	24 918 311
Fournisseurs d'exploitation	7 993 804 155	9 859 707 645
Dettes fiscales et sociales	4 565 091 815	6 199 900 280
Autres dettes	3 307 160 436	5 698 012 682
Provisions pour risques à court terme	146 667 000	146 667 000
	Total Passif Circulant	21 929 205 918
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	17 218 011 868	989 662 762
	Total Trésorerie Passif	989 662 762
Ecart de conversion - Passif	91 805 293	46 807 135
TOTAL GENERAL	117 298 825 226	127 545 989 450

COMPTE DE RESULTATS

	2018 Syscohada révisé	2017 Syscohada révisé
LIBELLES	Net	Proforma
Ventes de marchandises	42 665 903 372	64 542 873 724
Marge Commerciale	42 665 903 372	64 542 873 724
Ventes de produits fabriqués	49 450 264 860	59 620 077 994
Travaux, services vendus	5 197 176 429	7 381 906 496
Produits accessoires	3 479 764 385	3 251 593 704
Chiffre D'affaires	100 793 109 046	134 796 451 918
Production stockée (ou déstockage)	-1 486 543 207	-98 506 770
Production immobilisée	3 897 182 527	3 428 005 282
Autres produits	1 562 964 523	34 798 529
Transferts de charges d'exploitation	66 286 595	756 664 515
Achats de matières premières et fournitures liées	-36 655 276 566	-51 448 544 008
- Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	79 192 924	-64 168 587
Autres achats	-18 905 558 633	-20 954 674 370
- Variation de stocks d'autres approvisionnements	-1 826 099 583	2 683 131 367
Transports	-5 533 958 237	-4 840 210 687
Services extérieurs	-13 769 767 867	-13 003 265 432
Impôts et taxes	-2 785 293 654	-2 726 392 872
Autres charges	-2 556 498 713	-3 013 625 168
Valeur Ajoutée	22 879 739 155	45 549 663 717
Charges de personnel	-20 809 778 144	-20 329 242 080
Excedent Brut D'exploitation	2 069 961 011	25 220 421 637
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	402 741 365	535 112 396
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-14 078 244 520	-13 294 598 282
Resultat D'exploitation	-11 605 542 144	12 460 935 751
Revenus financiers et assimilés	228 739 570	69 322 293
Reprises de provisions et dépréciations financières	-	58 048 009
Frais financiers et charges assimilées	-1 179 128 895	-1 169 090 366
Dotations aux provisions et dépréciations financières	-35 470 067	-26 454 802
Resultat Financier	-985 859 392	-1 068 174 866
Resultat Des Activites Ordinaires	-12 591 401 536	11 392 760 885
Produits des cessions d'immobilisations	-619 062	-21 896 533
Autres produits H.A.O.	14 094 303	-
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-14 406 780
Resultat Hors Activites Ordinaires	13 475 241	-36 303 313
Impôts sur le résultat	-35 000 000	-2 648 723 455
RESULTAT NET	-12 612 926 295	8 707 734 117

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

LIBELLES	Note	Exercice N	Exercice N-1
TRESORERIE NETTE AU 1ER JANVIER		3 227 060 078	-5 055 712 759
<i>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</i>		-	-
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		1 098 665 989	21 423 259 763
- Variation de l'Actif circulant H.A.O. (1)		-	-
- Variation des stocks		3 318 485 602	-2 530 429 484
- Variation des créances et emplois assimilés		4 832 855 687	-3 963 566 090
+ Variation du passif circulant (1)		-5 871 464 289	7 579 105 160
Variation du BF liés aux activités opérationnelles		2 279 877 000	1 085 109 586
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES Opérationnelles		3 378 542 989	22 508 369 349
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</i>		-	-
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-76 746 969	-88 132 506
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-11 576 921 966	-7 098 237 634
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-123 434 953	-78 351 763
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-619 062	560 770 302
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			167 864 081
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-11 777 722 950	-6 536 087 520
<i>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres</i>		-	-
+ Augmentations de capital par apports nouveaux		-	-
+ Subventions d'investissement reçues		-	-
- Prélèvements sur le capital		-	-
- Dividendes versés		-4 353 867 059	-2 066 394 499
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES		-4 353 867 059	-2 066 394 499
<i>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers</i>		-	-
+ Emprunts		-	48 771 321
+ Autres dettes financières		-	-
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-4 152 422 458	-5 671 885 814
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX ETRANGERS		-4 152 422 458	-5 623 114 493
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-8 506 289 517	-7 689 508 992
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE		-16 905 469 478	8 282 772 837
TRESORERIE NETTE AU 31 DECEMBRE		-13 678 409 400	3 227 060 078



Pépinières



II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

II - NET RESULT ALLOCATION PROPOSAL

Le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'établit à 12 612 926 296 (montant en FCFA) :

Board Meeting proposes to do 2018 lost allocation of as below 12 612 926 296 (amount in FCFA) :

Résultat de l'exercice 2018 à mettre en report à nouveau
(Net result to be add to retained earnings)

- 12 612 926 296

Nouveau report à nouveau
(New retained earnings at December 31st, 2018)

- 12 612 926 296



III - PERSPECTIVES

III - PROSPECTS

■ **Accroissement des volumes de régimes**

Les productions de régimes de palmiers à huile, aussi bien en plantations industrielles qu'en plantations villageoises, devraient être en hausse par rapport à celles de 2018.

■ **Accroissement des volumes d'huiles de palme brute et de palmiste**

Compte tenu de l'accroissement des tonnages de régimes, les volumes attendus d'huile de palme brute et d'huile de palmiste devraient se situer respectivement autour de 300 000 T et de 20 000 T.

■ **Résultat**

La légère remontée du prix de l'huile de palme brute, couplée à la hausse déjà perceptible de la production, laissent augurer d'une meilleure année 2019.

Grâce à l'augmentation de la production d'huile et aux efforts de maîtrise des coûts, l'exercice 2019 devrait se solder par un résultat bénéficiaire, pour autant que les cours demeurent à un niveau acceptable stable.

■ **Increase in FFB volumes**

FFB PI and FFB PV production in 2019 are expected to be higher than in 2018.

■ **Increase in FFB volumes**

Given the FFB increase, the expected volumes of CPO and PKO should be respectively around 300,000 T and 20,000 T.

■ **Increase in FFB volumes**

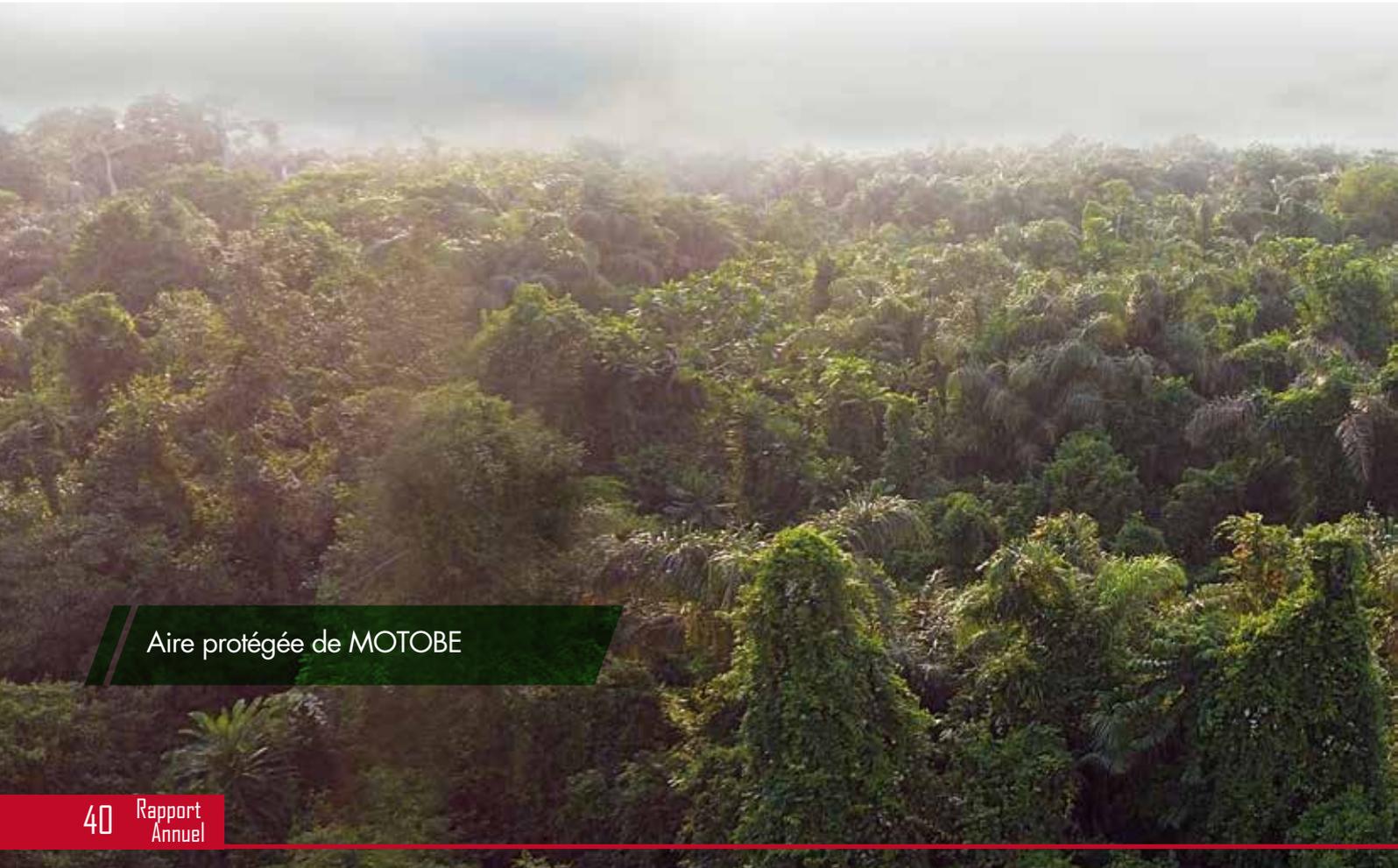
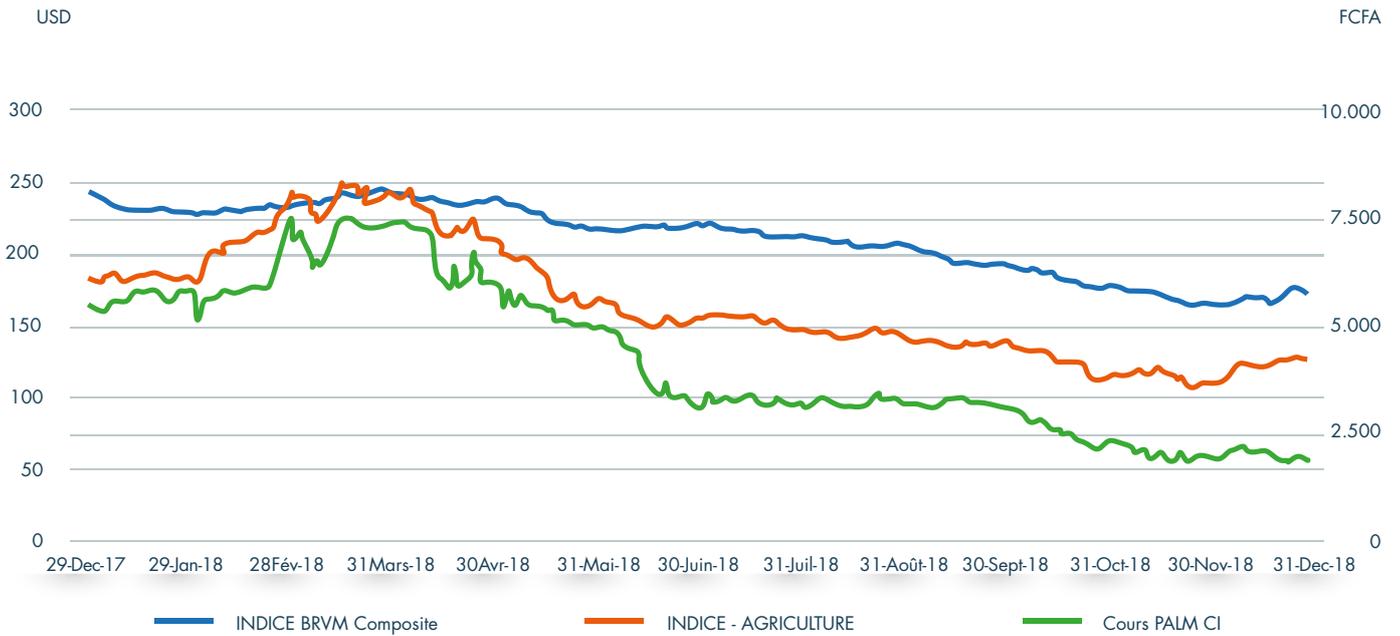
The slight rise in the CPO price, coupled with the already noticeable rise in production, augurs a better year 2019.

With the increase in oil production and the efforts for controlling costs, the year 2019 should result in a profit result as long as prices remain acceptable.



IV - EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI

En 2018, le cours de l'action PALMCI a oscillé entre 1 900 FCFA et 7 495 FCFA soit une moyenne de 4 268 FCFA de janvier à décembre 2018.



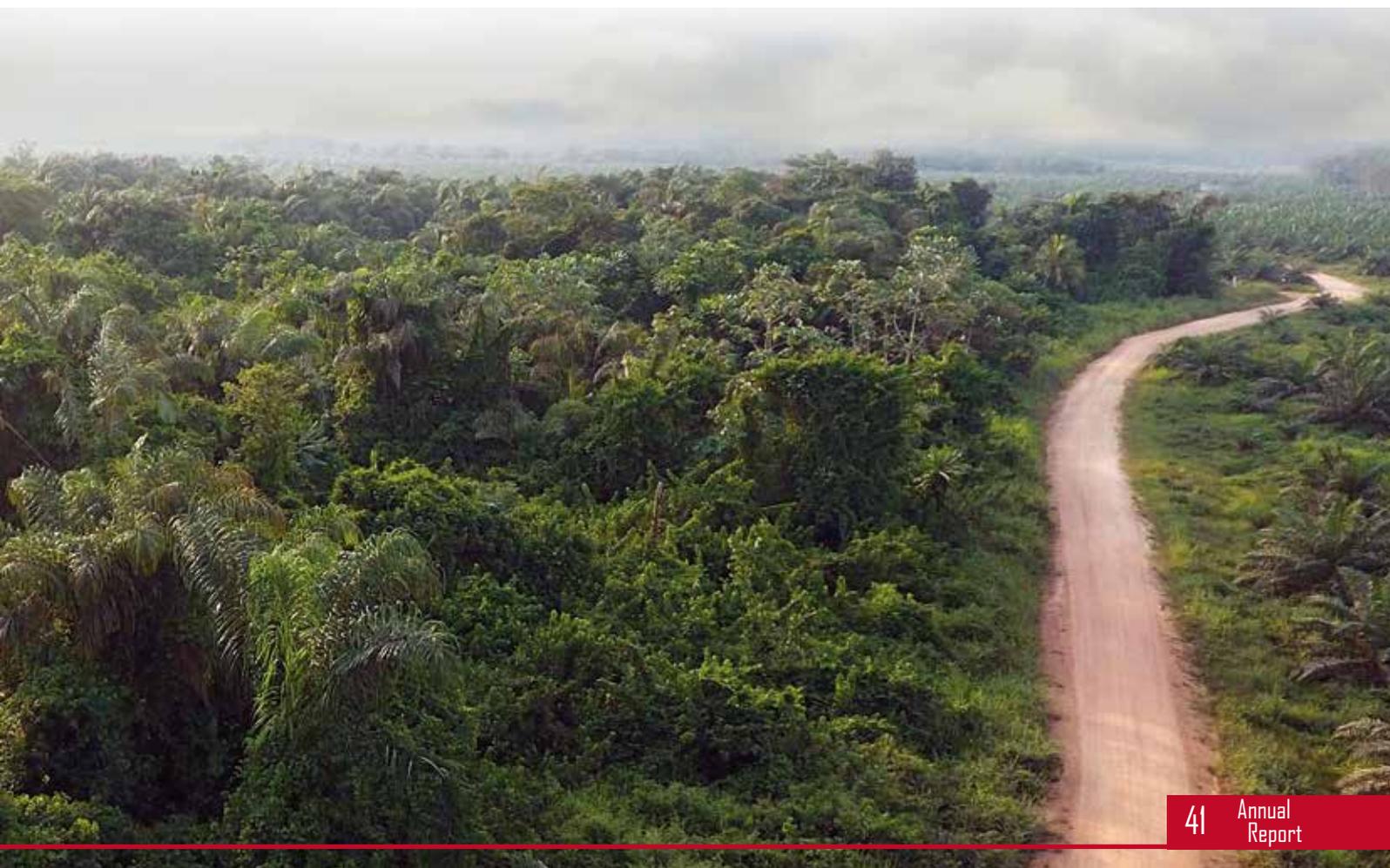
Aire protégée de MOTOBE

Les notes de votre société ont été réévaluées pour la période allant de juin 2018 à mai 2019 par l'agence de notation financière Bloomfield Investment.

La note est restée stable à A pour les engagements à long terme et s'est améliorée passant de A1- à A1 pour les engagements à court terme. Ces notes traduisent une réelle capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers.

Au 31 décembre 2018, le cours de l'action PALMCI s'établit à 1 900 FCFA. Avec un total de 15 459 316 actions, la capitalisation boursière est de 29 373 millions de FCFA soit 0,42 fois la valeur des fonds propres.

Cette situation est la conséquence de la baisse des cours en 2018. Il existe en effet une corrélation entre l'évolution du cours de l'action et celle des cours mondiaux de l'huile de palme brute.





LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE PALMCI

PALMCI poursuit son programme d'amélioration continue de sa durabilité, qui s'articule autour de la politique de durabilité du groupe SIFCA.

I - Une entreprise responsable

■ La santé et la sécurité au travail

La Santé et la Sécurité au travail est l'un des piliers importants de PALMCI pour assurer un environnement de travail sain et sécurisé. Ainsi durant ces cinq dernières années, le nombre d'accidents a constamment été réduit, mesuré à travers l'indicateur du Taux de fréquence (TF). Les efforts se poursuivent pour améliorer le taux de gravité (TG), malgré le fait qu'il demeure l'un des plus bas dans ce secteur d'activité.

Tableau récapitulatif des indicateurs TF et TG de 2014 à 2018



Plusieurs actions sont orientées vers la prévention :

- La mise à disposition des Equipements de Protection Individuelle (EPI) adéquats aux travailleurs ;
- L'entretien et l'expansion des moyens de lutte contre les incendies (RIA/PIA) se poursuivent à travers des vérifications annuelles par des organismes externes habilités pour assurer leur bon fonctionnement en continu ;
- La formation de 155 travailleurs comme Equipiers de Première Intervention (EPI), 102 Equipiers de Seconde Intervention (ESI) et 161 Sauveteurs Secouristes au Travail (SST) ;

- Le renforcement de compétences de 60 travailleurs en techniques de conduite sécurisée de chariots et engins, 80 personnes à la surveillance des autoclaves et 60 à la conduite sécurisée et à la surveillance des chaufferies et installations de système de production de vapeur ;
- La construction de 10 lignes de vie sur toutes les toitures principales de toutes les usines et de 8 lignes de vie sur les toitures secondaires pour éliminer les risques de chute en hauteur lors des travaux ;
- L'organisation d'exercices de simulation des Plans d'Opération Interne (POI) sur tous les sites pour s'assurer de leur bon fonctionnement ;
- L'installation des Comités CSST (Comité Santé et Sécurité au Travail) sur tous les sites et dont les membres se rencontrent régulièrement dans le cadre de leurs activités et ce, en étroite collaboration avec la CNPS à qui ils rendent compte.

■ Démarche de certification qualité santé, sécurité et environnement

PALMCI a entrepris la mise en place d'un Système de Management Intégré (SMI) Qualité Santé et Sécurité et Environnement (QSE) pour renforcer son organisation et s'inscrire de manière permanente dans l'amélioration continue.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet d'envergure, plusieurs formations pour le renforcement des capacités des acteurs clé ont eu lieu. Ainsi, toutes les formations nécessaires à la préparation des pilotes du Siège et des Unités Agricoles Intégrées (UAI) ont été achevées. Ce sont des formations aux normes ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018. Les formations à l'analyse environnementale et à la cotation des risques ont également été dispensées, ce qui a permis d'entamer la réalisation des études Environnementales et en Santé et Sécurité au Travail.

Les formations d'auditeurs internes selon la norme ISO 19011 version 2018 ont été également réalisées pour le renforcement des capacités des auditeurs internes QSE qui assureront l'évaluation du SMI QSE.

■ Lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants

Les actions de Lutte contre la Traite et les pires formes de Travail des Enfants (LTTE) élaborées en 2014 sont mises en œuvre selon trois axes :

Axe 1 : La prévention qui consiste en la réalisation d'activités de sensibilisation et de formation des acteurs concernés et/ou impliqués dans la lutte contre ce phénomène ;

Axe 2 : La protection et la remédiation qui consistent en la réalisation d'activités visant à promouvoir le droit des enfants (droit à la scolarisation, à la formation, au loisir etc...) et la lutte contre la pauvreté des ménages ;

Axe 3 : La répression qui consiste à condamner les auteurs de trafic et d'exploitation des enfants.

L'accent a été mis cette année sur les axes 1 et 2. Ainsi, pour la prévention PALMCI a consolidé les activités contenues dans le plan. Ce sont :

- Le renforcement des capacités des acteurs en matière de LTTE et de Santé et Sécurité au Travail ;
- L'appui à l'élaboration de plans de sensibilisation communautaire au profit des comités de vigilance mis en place par PALMCI ;

Les UAI de l'Est et du Centre ont accompagné leurs comités de vigilance pour l'élaboration de leurs plans de sensibilisation communautaire et leur mise en œuvre qui a été effective, ainsi que le recyclage de la formation dispensée aux comités de vigilance en matière de LTTE et en technique de sensibilisation communautaire.

Aussi, PALMCI a participé en fin d'année 2018 aux travaux de différentes commissions de l'atelier d'élaboration du plan d'actions national de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants 2019 - 2020 organisé par le Comité National de Surveillance (CMS).

Pour la protection et la remédiation, 2 projets ont été réalisés au profit des femmes afin de les aider dans le cadre de la réduction de la pauvreté dans leurs communautés.

- Le projet du groupement des femmes vaillantes Colombe de Grabo, près de l'UAI de NEKA-GBAPET, a consisté à accompagner les femmes pour la production et la transformation de manioc. PALMCI a fourni du matériel de production pour le démarrage de leurs activités.

- Suite au projet de construction de bassins de lagunage à TOUMANGUIE qui est en cours, le groupement des femmes Binkadi de Bientokro, s'est reconverti en entreprenant un projet agro pastoral. Ce projet comprenait un volet formation qui a été dispensé par un cabinet. PALMCI a financé la construction d'un poulailler et a octroyé du matériel pour l'élevage de poulets et la production de cultures maraichères.

II - UNE RELATION DURABLE AVEC LES PLANTEURS ET LES COMMUNAUTES

- **Projet de bonnes pratiques agricole (bmp_ best management practices)**

Avec l'appui de l'ONG SOLIDARIDAD et de partenaires, PALMCI a entrepris un projet de bonnes pratiques agricoles avec 210 planteurs autour de l'UAI de NEKA-GBAPET. En 2018, l'ONG a finalisé la formation des 07 facilitateurs du projet soit 04 agents de PALMCI et 03 agents de la communauté. Les Champs Ecoles Paysans (CEP) ont été mis en place et dûment identifiés par des pancartes signalétiques. Les formations de masse avec les producteurs ont démarré en octobre 2018 et doivent se poursuivre selon le programme établi.

- **Un engagement durable envers les planteurs villageois)**

PALMCI a organisé le 22 Septembre 2018 la 3ème édition de la journée planteur dénommée « L'AS DE LA PALME » avec pour thème « Bonnes pratiques agricoles et rentabilité économique de la culture du palmier à huile ».

La journée du planteur est une journée de reconnaissance et de récompense des partenaires de PALMCI que sont les planteurs villageois, les transporteurs et les coopératives. Pour cette édition, l'innovation a été la célébration et la récompense des femmes à travers la catégorie de la meilleure femme Productrice de régimes de palme.

La cérémonie de « L'AS DE LA PALME » a eu lieu à la mairie de Grand Lahou devant les autorités administratives locales. Les participants étaient au nombre de 700 personnes comprenant les délégations de l'Est et du Bas Cavally et 2 000 personnes venues de la région Centre.

Le grand prix était un véhicule Pick-Up Nissan hard body double cabine que le gagnant M. MOSSOU KACOU EDOUARD planteur à IBOKE a bien mérité grâce à ses performances exceptionnelles.



■ Un partenariat durable avec les communautés

Les UAI de l'Est, à savoir EHANIA et TOUMANGUIE, à travers un comité de gestion comprenant les autorités de développement régionales et communautaires ont réalisé au profit des communautés des infrastructures grâce au versement annuel des redevances par PALMCI.

UAI EHANIA

- La construction d'un logement d'instituteur à FAMIEN EBOROBO (TIAPOUM)
- La réhabilitation de la cour royale de TIAPOUM.
- L'achèvement des travaux de l'Ecole Maternelle de N'GUIEME (TIAPOUM).
- L'achèvement des travaux du Centre pour la Protection de la Petite Enfance (CPPE) de N'GUIEME (TIAPOUM).
- La redevance de Maféré est directement gérée par sa chefferie pour l'achèvement du siège de la MUDERMA et autres projets.

UAI TOUMANGUIE

- La construction d'une école primaire avec bureau de 3 classes à Yapokro. La construction d'un foyer polyvalent pour les jeunes de Koffikro.



Inauguration de la cantine scolaire de l'EPP FSH de Maféré

■ Formations agricoles

12 jeunes provenant des villages riverains aux UAI de PALMCI ont bénéficié d'une formation qualifiante à l'Institut de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) à Bingerville et qui a été couronnée par la remise de leurs certificats en décembre 2018. Par ailleurs, 03 autres jeunes sont en formation de deux ans pour l'obtention du Brevet Technique Supérieur Agricole (BTSA) dans ce même institut.

Ces jeunes qualifiés ont mis sur pieds des projets sur la base de leurs formations en élevages, pisciculture, horticulture et agriculture pour s'insérer dans la vie professionnelle et 07 seront soutenus par le groupe SIFCA.

III - LE DEVELOPPEMENT SOCIAL CONTINU

■ Les chiffres clés



Ecoles préscolaires 22
Ecoles primaires 51
Nombre d'élèves 14 526
(le meilleur élève au plan national au CEPE de l'année 2018 est issu d'une école primaire de l'UAI d'Ehania)



Nombre d'enseignants 22



Nombre de Centres médico sociaux 9
Nombre d'infirmeries 20
Nombre de médecins 7
Nombre total du personnel soignant 128
Nombre de consultations 94 331
Nombre total du personnel soignant 21%



Nombre de maternités 12
Nombre d'accouchements 1 679
% d'accouchements provenant de la communauté 49%

■ Une entreprise engagée dans la protection des forêts et de la biodiversité



Forêt d'Ehania conservée 162 Ha
Zone RAMSAR conservée 290 Ha
Autres reboisements à ce jour 170 Ha



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 – Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
BP 2715 - Abidjan 01
au capital de FCFA 12.000.000
Abidjan 7118

01
S.A.
R.C.C.M.

PALMCI, S.A.
18 BP 3321
Abidjan 18

Le 24 avril 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la société PALMCI, S.A. tels qu'ils sont joints en annexe 2 du présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la PALMCI, S.A. comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les Notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe 2 D des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 portant sur le changement de référentiel comptable.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de l'exercice écoulé. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue le point clé de l'audit qui doit être communiqué dans notre rapport.

Créances planteurs

Au 31 décembre 2018, PALMCI détient une créance nette d'un montant de FCFA 662 millions sur les planteurs villageois. Cette créance résulte de la politique d'octroi d'avances aux planteurs villageois mise en place par la société, qui vise notamment à s'assurer un approvisionnement régulier et suffisant en matières premières.

A titre d'illustration, les achats de régimes auprès des planteurs villageois ont représenté au titre de l'exercice 2018, 54% du total des régimes de PALMCI.

Ces avances, pour la plupart, deviennent recouvrables dès l'entrée en production des plantations des bénéficiaires. Leur recouvrement se fait par prélèvement à la source sur les paiements à effectuer aux planteurs bénéficiaires selon un plan de remboursement convenu.

Depuis quelques années, l'accroissement significatif de la concurrence dans l'activité du palmier à huile conduit certains planteurs villageois bénéficiaires d'avances, à livrer leurs productions de régimes de palme à des sociétés concurrentes, générant ainsi un risque d'impayé sur ces créances dans les comptes de PALMCI.

Nous avons considéré que les créances sur les planteurs constituent un point clé d'audit en raison du volume des transactions avec les planteurs débiteurs et du risque inhérent lié à leur recouvrement.

La note 8 décrit l'approche utilisée par la société pour apprécier la valeur d'inventaire des créances planteurs.

Dans le cadre de l'audit de ces créances, nous avons mis en œuvre les principales diligences suivantes :

- L'examen approfondi des procédures de gestion des créances planteurs notamment l'octroi et le remboursement des avances, la politique et les procédures de suivi de recouvrement des créances saines et à risque, leur comptabilisation et la politique de dépréciation des créances à risque ;
- L'analyse approfondie du caractère nécessaire et suffisant de la provision pour dépréciation des créances planteurs ;
- La revue du correct recouvrement des créances saines.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe I du présent rapport des commissaires aux comptes.

II. Vérifications et informations spécifiques

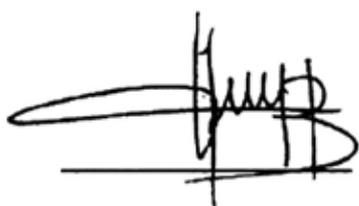
La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes
Mazars Côte d'Ivoire



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1 : PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AU COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- Aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- Aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- Nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire (le cas échéant, le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- Nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états

financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- Nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- Nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- Nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- Nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- Nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- Nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE 2 : ETATS FINANCIERS ANNUELS

« Les états financiers se trouvent aux pages 34 à 37 du présent rapport. »

Les notes annexes détaillées sont disponibles en téléchargement sur le site Internet ou en format électronique à la demande.

Mazars Côte d'Ivoire
Immeuble Le Longchamp
2, Boulevard Roume
01 BP 3989 – Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 50.000.000
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

PALMCI, S.A.
18 BP 3321
Abidjan 18

Le 24 avril 2019

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Avec la société SANIA Cie

Dirigeants communs	<p>: Monsieur Pierre Billon en qualité d'Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie ;</p> <p>Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;</p> <p>Monsieur Ranveer Singh Chauhan en qualité de Président du Conseil d'Administration de SANIA Cie et d'Administrateur de PALMCI ;</p> <p>Monsieur Santosh Pillai en qualité de Représentant permanent de WILMAR International au Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;</p> <p>Lucie Barry-Tannous en qualité de Représentant permanent de SIFCA au Conseil d'Administration de SANIA Cie et d'Administrateur de PALMCI ;</p> <p>Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;</p> <p>Monsieur Pierre Billon en qualité d'Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie.</p>
Nature et objet	<p>: Convention de travail à façon portant sur la transformation pour le compte de SANIA Cie des régimes de palme acquis auprès de MOPP ;</p> <p>Convention de gestion de trésorerie ;</p> <p>Convention de travail à façon.</p>
Modalités et rémunération	<p>: a) Convention de travail à façon portant sur la transformation pour le compte de SANIA Cie des régimes</p> <p>SANIA Cie confie à PALMCI la transformation en huile de palme brute des régimes acquis auprès de MOPP.</p> <p>PALMCI facture la transformation des régimes selon la formule suivante : coût d'usinage + valeur des amandes de palmistes déterminée à partir du cours mondial de l'huile de palmiste et des taux d'extraction des amandes et de l'huile de palmiste – le coût de transport de l'huile de palmiste.</p> <p>Au titre de cette convention, le montant facturé par PALMCI à SANIA Cie dans les comptes clos au 31 décembre 2018 s'établit à 534 millions de FCFA hors taxes.</p>

b) Convention de gestion de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 15 novembre 2012 a autorisé PALMCI à signer une convention de trésorerie avec SANIA Cie. Celle-ci a pour objet de définir les modalités de la mise en commun des disponibilités financières des deux sociétés, en vue de les répartir en fonction de leurs besoins respectifs.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le taux d'intérêt applicable est le taux moyen des emprunts à court terme et des dépôts à terme de montant équivalent.

Au cours de l'exercice 2018, aucune avance n'a été octroyée au titre de cette convention.

c) Convention de travail à façon

Au terme d'une convention de travail à façon signée entre PALMCI et SANIA Cie le 5 juin 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013, PALMCI s'engage à revendre les régimes de palme achetés auprès des plantations villageoises à SANIA Cie, qui lui confie l'usinage moyennant le paiement d'une prestation dont le prix est fixé de sorte qu'il n'y ait pas de transfert de marge entre les deux sociétés.

Elle a fait l'objet d'un avenant signé le 31 décembre 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013. Cet avenant précise d'une part, que l'huile en provenance des régions de l'est et du centre du pays est livrée par PALMCI sur les sites de l'ex-SHCI ou de l'usine de SANIA Cie à Abidjan et que celle en provenance de la région du sud-ouest est livrée à THSP à San Pedro, et d'autre part, que le transport de l'huile de San Pedro à Abidjan est à la charge de SANIA Cie.

En 2015, elle a fait l'objet d'un deuxième avenant portant modification du taux de majoration de 3 % initialement appliqué lors du transfert des régimes de palme achetés par PALMCI auprès des planteurs villageois. Ce taux est désormais défini d'accord parties.

Toutefois, l'opération de tolling demeure toujours sans transfert de marge entre les deux sociétés.

Au titre de l'exercice 2018, 608 427 tonnes de régimes ont été vendues à SANIA Cie pour un montant de 42 658 millions de FCFA. L'usinage de ces régimes a été facturé à 4 663 millions de FCFA, soit un chiffre d'affaires total de 47 321 millions de FCFA.

2.2 Avec la société Terminal Huilier de San-Pedro (THSP)

Dirigeant commun	: Monsieur Christophe Koréki en qualité de Directeur Général de PALMCI et d'Administrateur de THSP.
Nature et objet	: Contrat de location de cuves et réalisation d'opérations de manutention par THSP au profit de PALMCI.
Modalités et rémunération	: Aux termes de ce contrat, THSP loue à PALMCI des cuves pour le stockage de sa production d'huile de palmiste, et réalise pour son compte les opérations de manutention nécessaires y afférentes.

Pour l'exercice 2018, le coût des prestations a été fixé comme suit :

- Déchargement des citernes et stockage : 450 FCFA/Tonne ;
- Stockage de l'huile : 5 838 FCFA/Tonne ;
- Chauffage de l'huile : facturation du gasoil consommé au tarif en vigueur à la pompe.

Le coût total de ces prestations supporté et comptabilisé par PALMCI dans ses charges en 2018 s'établit à 33,2 millions de FCFA.

2.3 Avec SIFCA S.A., SAPH et SUCRIVOIRE

Dirigeants communs	: Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de SIFCA, et d'Administrateur de SAPH et SUCRIVOIRE ;
--------------------	--

Monsieur Pierre Billon en qualité de Directeur Général de SIFCA, S.A. d'Administrateur de PALMCI et de SAPH ;

Madame Lucie Barry-Tannous en qualité d'Administrateur de SIFCA et de PALMCI.

Nature et objet	: Gestion de trésorerie de Groupe.
-----------------	------------------------------------

Modalités et rémunération	: Au terme d'une convention signée par PALMCI le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA, S.A. SAPH et SUCRIVOIRE, ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leur trésorerie à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs.
---------------------------	---

Au titre de l'exercice 2018, deux avances de trésorerie de 6.000 millions FCFA et 2.000 millions de FCFA ont été faites à SIFCA. Ces sommes ont été entièrement remboursées au 31 décembre 2018. Elles ont généré 224,6 millions de FCFA d'intérêts créditeurs sur lesquels l'IRC de 40,4 millions de FCFA a été acquitté auprès des services des impôts.

2.4 Avec la société SIFCA S.A.

Administrateurs communs : Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de SIFCA ;

Monsieur Pierre Billon en qualité de Directeur Général de SIFCA et d'Administrateur de PALMCI ;

Madame Lucie Barry-Tannous en qualité d'Administrateur de SIFCA et de PALMCI.

Nature et objet : Convention d'assistance technique ;
Convention de mise à disposition de locaux professionnels.

Modalités et rémunération : a) Convention d'assistance technique

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, SIFCA, S.A. apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants : juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable. Jusqu'au 31 décembre 2013, SIFCA S.A. percevait une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires brut de l'huile de palme brute au titre de cette assistance.

Depuis le 13 mars 2015, cette convention a été amendée par la signature d'un avenant avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, pour modifier les modalités de rémunération de l'assistance apportée à PALMCI.

Cet avenant prévoit en effet que les parties conviennent de déterminer annuellement, lors de la préparation du budget de l'exercice subséquent, le coût de l'assistance technique qui sera apportée par SIFCA, S.A. à PALMCI.

Au titre de l'exercice 2018, le montant de l'assistance effectivement enregistré en compte de charges s'élève à 2.100 millions de FCFA.

b) Convention de mise à disposition de locaux professionnels

Selon les termes d'une convention signée le 12 mai 2011, la société SIFCA, S.A. met à la disposition de PALMCI des locaux professionnels situés à Abidjan Treichville, Boulevard du Havre.

Au titre de l'exercice 2018, le montant des loyers versés par PALMCI et enregistré dans ses charges s'élève à 2,7 millions de FCFA.

2.5 Avec la société NAUVU, Actionnaire

Nature et objet : Convention d'assistance technique.

Modalités et rémunération : Au terme d'une convention conclue entre NAUVU et PALMCI, NAUVU met à la disposition de PALMCI son savoir-faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié. Jusqu'au 31 décembre 2013, NAUVU percevait une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires brut de l'huile de palme brute au titre de cette assistance.

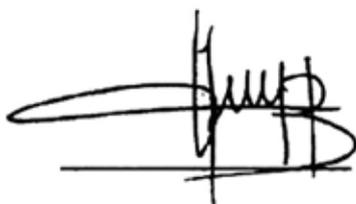
Depuis le 13 mars 2015, cette convention a été amendée par la signature d'un avenant avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 pour modifier les modalités de rémunération. Ainsi toutes les prestations fournies par NAUVU dans le cadre de l'assistance seront refacturées à PALMCI au coût réel.

Au titre de l'exercice 2018, aucune prestation n'a été facturée.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young, S.A.



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

“ Chez PALMCI, nous avons l'AMOUR
de la graine de palme . ”



SOMDO Roseline
Ramasseuse de fruits à Ehania



RESUME DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCEDURES DE CONTROLE ET DE GESTION DES RISQUES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 05 mai 2014, il vous est rendu compte au terme du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'Administration de PALMCI (Titre 1) ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (Titre 2).

Ce rapport vous présente également les renseignements et informations énumérées aux articles susvisés.

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration et approuvé par le Conseil lors de sa séance du 26 mars 2019.

Le rapport dans son entièreté est disponible au siège de la société.

Titre 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voir le rapport de gestion

II - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le Président du Conseil d'Administration est chargé de l'organisation et la direction des travaux du conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale et il veille au bon fonctionnement des organes de la Société.

Pour permettre aux membres du Conseil de participer efficacement aux travaux et aux délibérations du Conseil d'Administration, tous les documents ou projets de documents, de nature à les informer sur l'ordre du jour et sur toutes les questions qui sont soumises à l'examen du conseil sont transmis aux membres du Conseil, dans un délai raisonnable préalable à la réunion (10 jours).

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil s'est réuni à trois (03) reprises et les principaux points ci-dessous ont été abordés :

- Arrêté des comptes de l'exercice 2017 (15 mars),
- Renouvellement du mandat du DG (1er octobre)
- Adoption du Budget de l'exercice 2019 (15 novembre)

Le président du conseil a présidé ces 3 réunions.

■ Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration est désormais assisté de deux (02) comités permanents, le Comité d'audit créé à la suite de l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE entrée en vigueur le 05 mai 2014 ainsi que le Comité d'Investissements et d'Achats (CIA).

1- Comité d'Audit

Composition

Le Comité d'audit doit être exclusivement composé d'administrateurs non-salariés de la société ou n'exerçant aucun mandat de président-directeur-général, directeur général ou directeur général adjoint au sein de la société.

Le Comité d'audit de PALMCI est composé à ce jour de six (6) administrateurs :

- Monsieur Alassane DOUMBIA
- Madame Lucie BARRY-TANNOUS
- Monsieur David BILLON
- Monsieur Pierre BILLON
- Wilmar International Limited
- SIFCA S.A

Monsieur Ranveer S.CHAUHAN, démissionnaire de sa fonction d'administrateur de PALMCI au cours de l'exercice 2018 n'est de ce fait plus membre du Comité d'Audit.

La durée des fonctions des membres du Comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membres du Conseil d'administration étant précisé que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

La durée du mandat des membres du Comité d'Audit est limitée à 12 années d'exercice de ce mandat, consécutives ou non.

Missions

La mission du Comité d'audit est d'assister le conseil d'administration et de veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les commissaires aux comptes de leurs missions.

Le Comité d'audit a pour missions essentielles de :

- Procéder à l'examen des comptes et s'assurer de la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux de l'entreprise,
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,

- Assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Emettre un avis sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

D'une manière générale, le Comité d'audit apporte tout conseil et formule toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus au Conseil d'Administration.

Le Comité d'audit rend régulièrement compte au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Fonctionnement du Comité d'audit

Le Comité d'audit se réunit au minimum deux fois dans l'année.

Le Comité d'Audit peut décider de tenir toutes les réunions nécessaires à l'exercice de sa mission.

Les avis à proposer au Conseil d'Administration par le Comité d'Audit sont adoptés à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Comité d'audit s'est réuni deux (02) fois au cours de l'exercice 2018, les 14 mars et 14 novembre.

2 - Comité d'Investissement et d'Achat

La création du Comité Investissements et Achats répond au besoin d'assurer une planification et une gestion optimale des investissements. Il est également créé dans le souci de faciliter les travaux du Conseil d'Administration.

Mission

Le Comité a pour mission :

- D'assurer le maintien de la cohérence entre le portefeuille de projets de PALMCI et la stratégie du groupe,
- De piloter l'exécution du portefeuille des projets structurants
- D'encadrer la définition et la mise en œuvre des budgets annuels des investissements.

Composition

Le Comité d'Investissements et d'Achats est composé de membres permanents suivants :

- Les membres du Comité de direction (CODIR) de PALMCI,
- Des représentants de Wilmar International Limited,
- Deux représentants (Président et DGA Finance) du Comité Investissement et Achat de SIFCA.

Des experts externes ou internes et des personnes ressources peuvent être invités par le Comité Investissements et Achats selon les sujets.

La présidence du Comité Investissement et Achat est assurée par le Directeur Général de PALMCI.

Fonctionnement du Comité Investissements et Achats

Le Comité Investissements et Achats se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au minimum aux trois occasions suivantes :

- Revue stratégique (Juin N)
- Examen des réalisations semestrielles significatives et préparation des budgets (Septembre/Octobre N)
- Examen des réalisations annuelles, avant les Conseils d'Administration (Février/Mars N+1)

Titre 2 :PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

La préparation de ce rapport s'appuie aussi bien sur les informations et méthodes de contrôle remontées par les différents acteurs du contrôle interne au sein de la société PALMCI, que sur les travaux de l'audit interne du pôle oléagineux, effectués à la demande de la Direction Générale de SIFCA et du Comité d'Audit.

I - DEFINITION ET OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de la société PALMCI, et qui :

- Contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- Doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;
- La fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de PALMCI repose sur trois principaux axes :

- La définition de la stratégie et des objectifs de la société ;
- L'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés ;
- La mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

La société PALMCI est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de PALMCI, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes interne et externe évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2018.

II - PERIMETRE DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de PALMCI couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société. Au total, ce dispositif donne des assurances raisonnables sur la maîtrise des risques auxquelles la société est exposée sans, fournir la garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

III - DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

1 - Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de PALMCI repose sur les principaux outils suivants : des fiches de postes, un système de management de la qualité, un système d'information intégré et le suivi budgétaire.

2 - Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers notamment, les outils et processus suivants : les budgets d'exploitation, d'investissements et de financement.

3 - Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la société. Il est intégré au processus de gouvernance de PALMCI. Il s'appuie sur la cartographie des risques.

4 - Activités de contrôle

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes : assurance du respect des procédures, suivi budgétaire et suivi des indicateurs clés de l'activité.



5 - Surveillance du dispositif de contrôle interne

La surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques se fait sur la base du plan d'audit annuel et son renforcement se fera notamment avec la mise en place du Comité d'audit.

6 - Limitation des pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, le Directeur Général est soumis aux règles de contrôle interne du Groupe SIFCA qui prévoit un certain nombre de limitations se traduisant par une autorisation préalable du Conseil d'Administration pour : la signature de conventions d'emprunts, les dépassements budgétaires et la mise en œuvre de licenciements collectifs.

IV - PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

1 - Principaux risques

- 1 – Risques liés à la gestion opérationnelle des stocks de pièces de rechange
- 2 – Risques liés aux créances sur les planteurs villageois
- 3 – Risques liés à l'approvisionnement en régimes PV
- 4 – Risques liés à la volatilité des cours (huile de palme brute)

2 - Activités de l'Audit Interne au titre de l'exercice 2018

Le plan d'audit mis en œuvre au titre de l'exercice 2018, a comporté les principales missions et diligences suivantes :

- Audit des procédures opérationnelles de la gestion des pièces de rechanges ;
- Audit des procédures opérationnelles de la gestion des plants ;
- Audit des procédures opérationnelles de la gestion des engrais ;
- Audit des procédures opérationnelles de la gestion du carburant ;
- Examen des procédures de paiement des régimes PV dans le logiciel SAP ;
- Evaluation du degré de maturité du dispositif du contrôle interne ;
- Audit des procédures opérationnelles de la gestion des transports de régimes PI ;
- Suivi des recommandations formulées au cours des audits précédents.

Le plan d'audit 2019, approuvé par le Directeur Général du Groupe et le Comité d'Audit a été établi par le Directeur Audit Interne du Pôle Oléagineux sur la base des éléments suivants :

- Evaluation des risques pesant sur la société PALMCI (cartographie des risques) ;
- Recommandations formulées aux cours des audits précédents ;
- Orientation et directives de la Direction Générale ou du Comité d'Audit.

Le plan d'audit sera, si nécessaire ajusté au cours de l'année sur la base d'éléments exceptionnels ou de requêtes de la Direction Générale et/ou du Comité d'Audit.

En 2019, les audits auront pour objectif principal d'évaluer et d'améliorer la maîtrise des risques opérationnels, financiers et des risques de conformité. Ces audits contribueront ainsi à l'amélioration continue du contrôle interne au sein de PALMCI.

La Direction Générale PALMCI entend continuer à axer son dispositif de contrôle interne sur ses activités de production et support, en misant fortement sur la sensibilisation des équipes et du management, la revue systématique des risques et le développement d'outils efficaces et adaptés aux besoins des équipes.



POLITIQUE DE DURABILITE

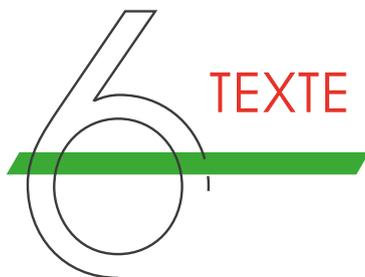
PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'HUMAIN
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous facilitons et encourageons
l'inclusion des petits exploitants et
agriculteurs dans nos chaînes
d'approvisionnement

www.palmci.com

FILIALE DE





TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES ETATS FINANCIERS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par un résultat net déficitaire de 12 612 926 295 Francs CFA

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU REPORT A NOUVEAU

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en totalité le montant inscrit en report à nouveau, créditeur à la date du 31 décembre 2017, soit 57 294 336 154 Francs CFA en réserves libres. Le poste « Réserves libres » présentera suite à cette affectation un solde créditeur de 57 294 336 154 Francs CFA.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'inscrire en report à nouveau, le résultat net déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 12 612 926 295 Francs CFA.

Le compte « Report à nouveau » présentera suite à cette affectation un solde débiteur de 12 612 926 295. Francs CFA.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

PROPOSITION D'ALLOCATION D'UNE INDEMNITE DE FONCTION AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer aux administrateurs, au titre des indemnités de fonction pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, un montant de 10.000.000 de Francs CFA.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

PROPOSITION DE RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 8 mai 2018, aux fonctions d'administrateur de :

- Monsieur Kin Wai GOON, en remplacement de monsieur Ranveer S. CHAUHAN, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Kin Wai GOON exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaires arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de renouveler les mandats de :

- Ernst and Young Côte d'Ivoire, 5 avenue Marchand, 01 BP 2715 Abidjan 01,
- Mazars Côte d'Ivoire, 2 Boulevard Roume, 01 BP 3989 Abidjan 01,

Pour une nouvelle période de 6 ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

POUVOIRS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à



TEXT OF RESOLUTIONS

FIRST RESOLUTION

APPROVAL OF 2018 ANNUAL ACCOUNTS

The General Assembly, having heard the reading of the management report of the Board of Directors and the general report of the external auditors, approves the summary financial statements for the year ended December 31, 2018 as they were presented, which result in a net loss of CFA Francs 12,612,926,295.

Accordingly, it gives the Directors full and unreserved discharge of their management for the past fiscal year.

This voted resolution was adopted at

SECOND RESOLUTION

APPROVAL OF REGULATED AGREEMENTS

The General Assembly, having heard the reading of the special report of the external auditors established in accordance with the provisions of article 438 and following of the OHADA Uniform Act relative to the law of commercial companies and GIE, approves the agreements which are there mentioned.

This voted resolution was adopted at

THIRD RESOLUTION

ALLOCATION OF RETAINED EARNED

The General Assembly, approving the proposal of the Board of Directors, decides to fully allocate the amount of retained earnings, creditor on 31 December 2017, of CFA Francs 57,294,336,154 in «Free Reserves». The «Free Reserves» item will show a credit balance of CFA Francs 57,294,336,154 as a result of this assignment.

This voted resolution was adopted at

FOURTH RESOLUTION

ALLOCATION OF NET RESULT

The General Assembly, approving the proposal of the Board of Directors, decides to put in retained earnings the loss for the year ended December 31, 2018, in the amount of 12,612,926,295 CFA Francs.

The «Retained earnings» account will, following this assignment, show a debit balance of 12,612,926,295 Francs CFA.

This voted resolution was adopted at

FIFTH RESOLUTION

PROPOSED ALLOWANCE TO DIRECTORS

The General Assembly, on the proposal of the Board of Directors, decides to allocate to Directors of the Company for the financial year ended December 31, 2018, an amount of CFA Francs 10,000,000.

This voted resolution was adopted at

SIXTH RESOLUTION

PROPOSAL FOR RATIFICATION OF THE COOPTATION OF A DIRECTOR

The General Assembly ratifies the appointment made provisionally by the Board of Directors at its meeting held on May 8, 2018, to the duties of director of:

- Mr. Kin Wai GOON, to replace Mr. Ranveer S. CHAUHAN, who has resigned.

Accordingly, Mr. Kin Wai GOON will hold office for the term of office of his predecessor remaining until the end of the General Meeting which will approve the financial statements for the year ended December 31, 2020.

This voted resolution was adopted at

SEVENTH RESOLUTION

RENEWAL OF THE MANDATES OF THE EXTERNAL AUDITORS

The General Assembly, noting that the terms of office of the external auditors expire at the end of this General Assembly, decides to renew the terms of office of:

- Ernst and Young Côte d'Ivoire, 5 avenue Marchand, 01 BP 2715 Abidjan 01,
- Mazars Côte d'Ivoire, 2 Boulevard Roume, 01 BP 3989 Abidjan 01,

For a further period of six years, until the end of the General Assembly which will approve the financial statements for the year ended December 31, 2024.

This voted resolution was adopted at

EIGHT RESOLUTION

POWERS

The General Assembly grants full powers to the bearer of an original, a copy or an excerpt of these minutes in order to fulfill all the formalities required by law.

This voted resolution was adopted at

Efficiency
Security Foncier
Natural **Carbone**
Solidarity Manage HCS
child labor oxo
Keep **Social** Sharing **HU**
Empreinte **Valorization**
Principe ISO **Biodiversité** Cu
Health Approvisionnement **Social** p
Conserver **transparency** Ecologique
Innover **Enviro**
Natural Equité
Travail **HCV** Foncier **Enfant** Tra
Empreinte Manage footprint oxodégradable Eng
Development Ecosystème Hygiene M
Enfant **Santé** Reglementation **Norme**
ISO **Dura**
Protection Sharing Principe Recycler Ecosystem E
Valeur **Assainissement** consent Equité M
Sécurité **Principe** Procurement Foncier **Tourbière**
Keep **Principe** Foncier **Tourbière**
Efficiency

Croissance landed **RSPC** Law
bog HCS
ISO Save
Nature consent
Qualité **Equity**
Cultive **HCV**
GES
Housing

Gérer
Commitment
Principe
Empreinte
Prévention
Social
Solidarity
Quality
GES
Sharing
Equité
Law
Standart
Solidarité
harassment
Keep
Innover
Hygiène
oxodégradable
Développement
Partage
Economiser
Solidarité
Commitment
Restore
Harcelement
Restaurer
child labor
Droit
Value
Efficiencie
Sport
Manage
Santé
Innovation
Biodiversity
Respect
Valorization
Hygiene
Valeur
Conservier
Consent
Recycler



Boulevard de Vridi,
Zone portuaire
18 BP 3321 Abidjan 18
+225 21 21 09 00
+225 21 21 09 30
www.palmci.ci